

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE



3 1761 06120787 4

# FLEURS DE LYS

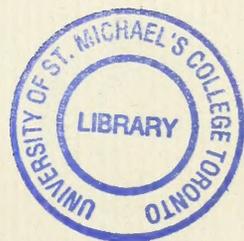


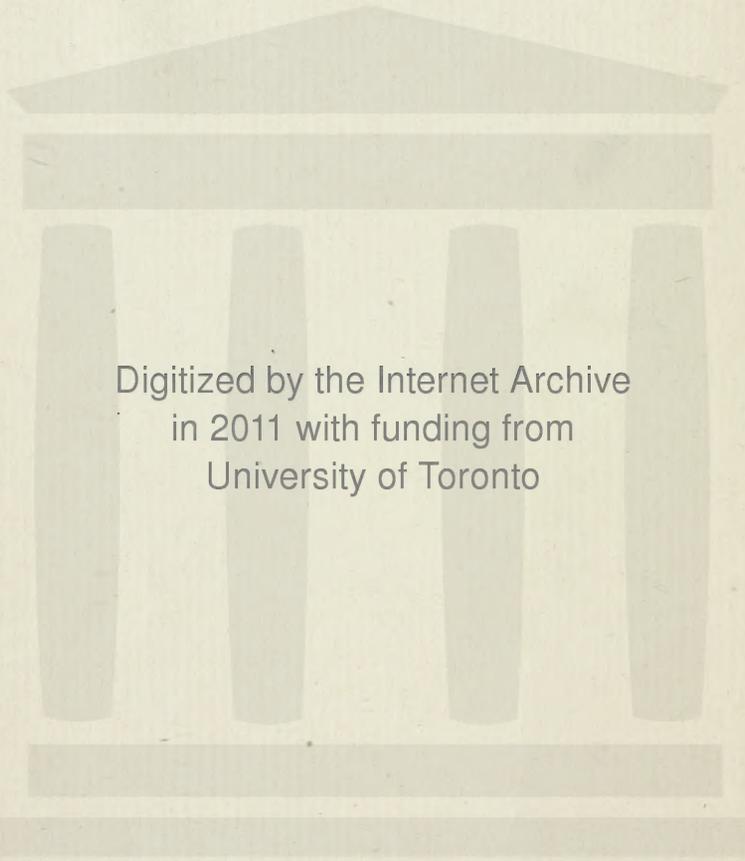
TROISIEME  
CONCOURS  
LITTERAIRE  
DE LA

SOCIETE ST JEAN-BAPTISTE  
DE - MONTREAL

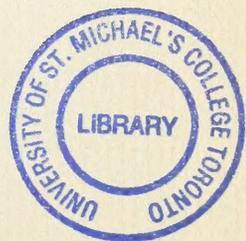
1918







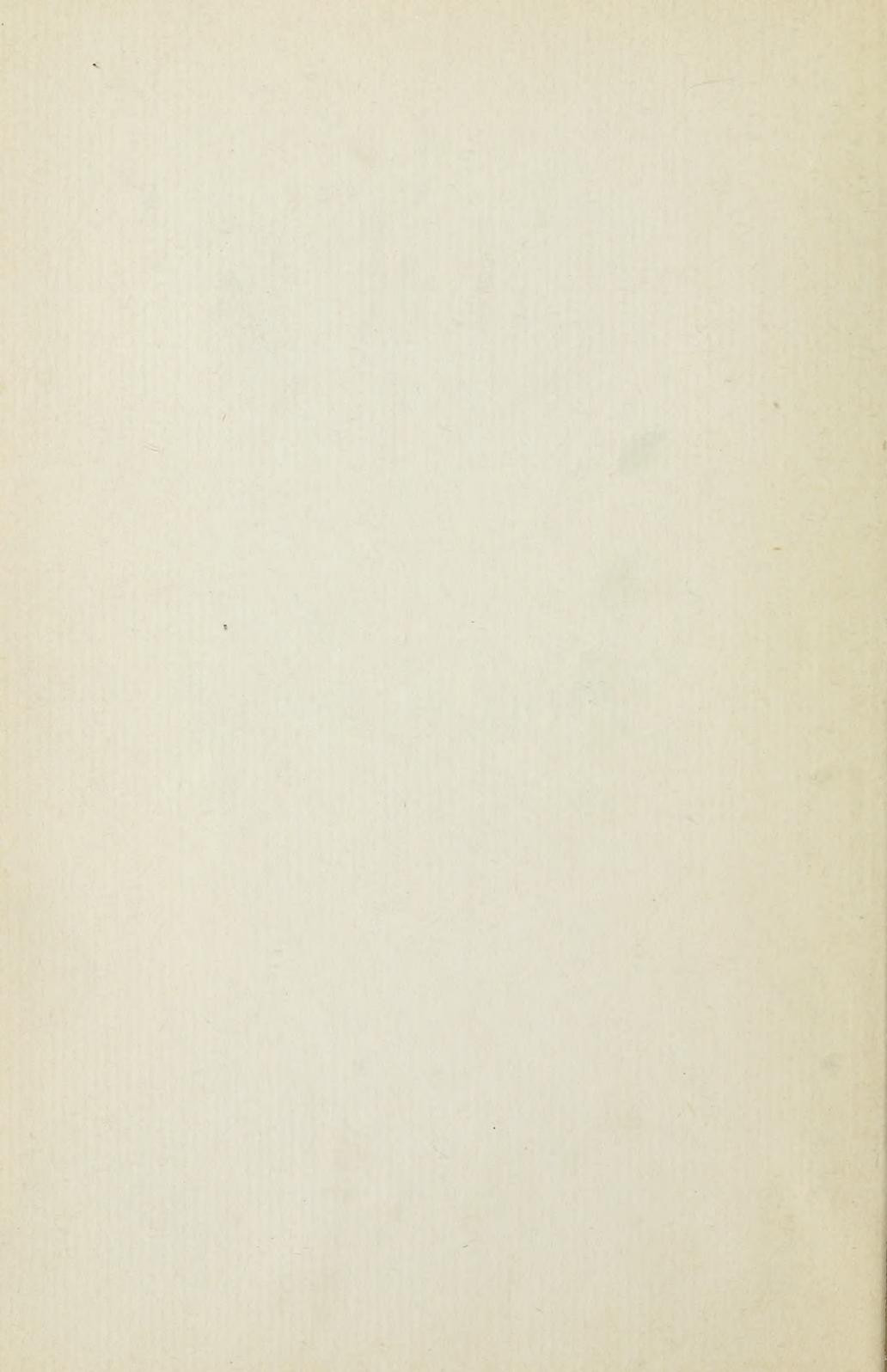
Digitized by the Internet Archive  
in 2011 with funding from  
University of Toronto





*Fleurs de Lys*





# FLEURS DE LYS



TROISIEME  
CONCOURS  
LITTERAIRE  
DE LA

SOCIETE ST JEAN-BAPTISTE  
DE MONTREAL

1918

DROITS RÉSERVÉS, CANADA, 1918

---

*La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.*

## L'ANNONCE DU CONCOURS

---

*Voici que la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal institue un nouveau concours de prose. C'est la troisième de ces joutes qu'elle organise afin d'accentuer l'épanouissement littéraire que l'on observe au Canada français, dans ces dernières années.*

*Cette fois, sans prétendre qu'il faille délaisser la peinture des coutumes et des moeurs populaires, — car il y a là une réserve des plus précieuses, ainsi que l'ont démontré les concours de la Croix du chemin et de la Corvée, — la Société propose un thème qui, en faisant diversion, renouvellera chez les concurrents les sources d'inspiration.*

*C'est à même toute l'histoire du Canada français que l'on est invité à puiser: depuis les actions plus de trois fois séculaires jusqu'aux événements qui nous sont contemporains et qui, à certains égards, ne sont pas les moins dignes de fixer l'attention.*

*Dans ce vaste domaine, la Société compte recueillir la matière d'un volume, ce qui permettra de continuer la série de ses publications de concours. Sans vouloir circonscrire le si vaste champ des faits et des caractères historiques, elle se permet cependant de signaler ce qui serait un désavantage pour la bonne*

*figure que doit présenter une oeuvre collective de ce genre, attendu que le recueil des travaux primés pourrait contenir bon nombre de pièces identiques par le sujet.*

*Sans interdire de s'occuper d'épisodes popularisés comme le combat du Long-Sault, la réponse de Frontenac à l'envoyé Phipps, la bataille des plaines d'Abraham, ni de figures déjà bien connues comme Madeleine de Verchères, Pierre Le Moynes, d'Iberville et de Salaberry, — car il serait regrettable qu'on les en bannît tout à fait, — et sans conseiller non plus des travaux sur des personnages, des situations, des faits pertinents aux chercheurs du métier ou propres aux revues savantes, la Société espère que l'on s'attachera de préférence aux hommes et aux choses qui caractérisent une époque.*

*La plus grande latitude est laissée quand au choix des sujets à traiter. La façon personnelle d'apprécier les grandes figures, les gestes épiques, les épisodes qui sont par eux-mêmes une date, en un mot, toute cette incomparable matière dont notre histoire surabonde, ne pourra qu'ajouter à l'attrait des brefs et substantiels travaux que sollicite cette nouvelle joute littéraire.*

---

*A côté des oeuvres savantes, une littérature nationale doit compter ses travaux de vulgarisation. Nous voudrions que ce concours fût un effort pour mettre l'histoire canadienne à la portée de tous, pour la populariser au point que le plus humble des nôtres pût la comprendre et la goûter. Et pour cela, nous n'attendons pas des participants qu'ils entreprennent de tracer de grandes pages à la façon de l'historien de carrière, de celui qui doit se renseigner aux sources. Comme documentation, il suffit, croyons-nous, de consulter les oeuvres historiques pour y puiser, avec ses données essentielles, un thème de son choix, de sa convenance.*

*La matière d'histoire se prête à plusieurs procédés de vulgarisation. On peut apporter, sur un fond de vérité, des développements qui, tout en n'ayant que le mérite de la vraisemblance, mettront en relief le rôle d'un personnage, la portée lointaine d'un fait, les caractères d'une situation historique. La valeur des essais de ce genre se mesure à la qualité des idées que l'on a mobilisées au service du but à atteindre. En second lieu, on peut tracer un portrait plus grand que nature ou dramatiser un récit au point de lui communiquer les caractères de la légende. Faut-il dire que de semblables travaux font appel à toutes les ressources de l'imagination? Les uns et les*

*autres ne se rattachent à l'histoire proprement dite que par la réalité du fond essentiel; ils constituent ce qui peut s'appeler une amplification littéraire à base historique.*

*Portraits et tableaux dignes de fixer l'attention ne sont pas toujours ceux que l'histoire nous propose avec le plus grand luxe d'information. Que de héros obscurs, que de dévouements anonymes, à tous les moments de la vie d'un peuple !*

*A cet égard, il est à propos de rappeler que Laure Conan a su faire revivre avec beaucoup d'art, dans son Oublié, malgré la pénurie des témoignages historiques, l'une des plus belles figures des commencements de Montréal. L'Oublié, c'est Lambert Closse, celui-là dont l'auteur de l'Histoire du Montréal, Dollier de Casson, disait: "Faute de monuments écrits, il est impossible de raconter les nobles actions et les services immenses qu'il a rendus à Villemarie, où il a combattu si vaillamment... Si on avait eu soin d'écrire toutes les belles actions qui se sont faites autrefois en ce lieu tous les ans, nous lui ferions plusieurs éloges, d'autant qu'il était partout, et partout il faisait des merveilles; mais la négligence alors d'écrire m'oblige à les laisser dans le tombeau, aussi bien que celles de plusieurs autres, dont les faits héroïques, entrepris pour Dieu et sa gloire, seront*

---

*un jour tirés du sépulchre par un bras moins faible que le mien et une main plus puissante que celle avec laquelle je travaille à cette histoire.”<sup>1</sup>*

*“Ce voeu du modeste annaliste méritait de s’accomplir, a rappelé l’abbé Gustave Bourassa, dans la préface de l’Oublié. Malheureusement, les bras et les mains qu’il appelait à compléter son oeuvre, se trouvent en face de la même pénurie de documents, qui l’empêchait dès lors de mettre en plus vive lumière les héros des premiers jours de Villemarie et leurs actions d’éclat; et si lui-même, qui vivait à peu d’années de distance de ces événements, sur leur théâtre et au milieu de plusieurs de leurs témoins, se voit impuissant, faute de documents ou de souvenirs précis, à “tirer du sépulchre” nombre de faits mémorables qu’il aimerait à narrer, les historiens d’aujourd’hui se trouvent bien empêchés de remplir les lacunes de son livre.*

*“Mais, par bonheur pour notre littérature nationale et le prestige de nos grands hommes, là où s’arrête le pouvoir des historiens, le domaine des poètes et des romanciers commence.*

<sup>1</sup> *Histoire du Montréal*, Mémoires de la Société historique de Montréal, 4e livraison, p. 90. Dollier de Casson écrivit cet ouvrage de 1672 à 1673, soit dix ans à peine après la mort du valeureux Lambert Closse.

“Sans contredire aux premiers, au moins dans les choses essentielles de leur récit, ils peuvent orner et compléter leur oeuvre, en y ajoutant des faits secondaires qui s’y rattachent avec vraisemblance, et en prêtant aux personnages historiques des actions, des sentiments et des discours qui cadrent avec leur caractère connu; en respectant, en un mot, la vérité artistique, qui demeure la vérité historique, par le fond, l’ensemble et le caractère général de l’oeuvre, bien qu’en se permettant de légers écarts de détail à l’endroit de la réalité pure.”

En exécutant une oeuvre d’imagination appuyée sur de rares données authentiques, tout en cherchant à saisir l’âme des choses contemporaines de son héros, afin de le peindre de couleurs plus vraies, l’auteur de l’Oublié a réalisé chez nous un type parfait d’amplification à base d’histoire. Et nous avons cru bon de signaler à l’attention des participants au concours ce commentaire de la méthode du roman historique, si lumineux et si à point que traçait dans la préface de l’Oublié, il y a quinze ans, un homme de lettres trop tôt disparu et justement regretté.

\* \* \*

Et si l’heure est pénible, si beaucoup d’énergies sont momentanément distraites de leur ambiance nor-

*male, on ne saurait oublier que les époques agitées correspondent souvent à l'apparition de remarquables créations littéraires.*

*Il y a d'ailleurs quelque affinité entre la matière du présent concours et les sentiments qui envahissent aujourd'hui nos esprits avec une intensité croissante. Au milieu des obstacles qui surgissent nombreux pour que nous cessions d'être semblables à nous-mêmes et que nous n'ayons pas notre part de soleil, chacun éprouve la nécessité de rallumer la foi en soi-même; et, d'instinct, pour vaincre, on se tourne vers le passé, afin de placer sa conscience en regard de celles des ancêtres et de leur demander la salutaire leçon de l'exemple. Car, dans la connaissance de ce qu'ont fait ses parents, ses ancêtres, les représentants les plus lointains de sa race, réside l'une des forces morales les plus puissantes qui peuvent se trouver dans un être humain. Or, n'est-ce pas précisément l'une des plus claires missions qu'a l'histoire, de fortifier, d'éclairer et de justifier cette connaissance qui se traduit en force morale? Aussi, croyons-nous que l'invitation d'allonger la "galerie de portraits et de tableaux que nos écrivains forment lentement à l'honneur de nos gloires nationales" sera entendue de plusieurs. Bienvenus seront donc tous les essais qui diront ce que vaut chez un peuple*

*l'éternel combat pour le bien, ce qu'est l'amour de la patrie, quels furent chez nous ses meilleurs artisans, comment s'est élaborée l'âme de la race.*

INSTRUCTIONS qui devront guider les concurrents:—

1 — *Les travaux devront être en prose.*

2 — *Ne pas contenir plus de 2 500 mots.*

3 — *Parvenir au Secrétariat de la Société avant le 20 octobre 1917.*

4 — *Être signés d'un pseudonyme seulement. Le jury fera connaître son choix en publiant ici même les titres et les pseudonymes des travaux primés ou qui auront mérité une mention honorable. Dans les quinze jours suivant la publication de ce rapport, les concurrents devront prouver qu'ils sont les auteurs des travaux primés ou mentionnés, en faisant parvenir au Secrétariat de la Société leurs nom et adresse mis à la suite du premier paragraphe de leur manuscrit. En s'abstenant de remplir cette condition dans le délai prescrit, les concurrents verront leur travail déclassé, pour l'avantage des travaux suivants dans l'ordre de valeur.*

5 — *Le résultat du concours sera inséré dans le Petit Canadien de novembre.*

---

6 — *La Société Saint-Jean-Baptiste se réserve le privilège de publier dans cette revue d'abord les travaux primés et ceux qui auront obtenu une mention honorable. Les autres manuscrits seront retournés aux auteurs qui en auront fait la demande.*

LES PRIX. — *La Société a résolu d'affecter cent dix piastres (\$110) pour les prix de ce concours; elles seront réparties de la manière suivante:*

<i>Premier prix</i>	<i>.....</i>	<i>40 piastres.</i>
<i>Deuxième</i>	<i>— .....</i>	<i>30</i>
<i>Troisième</i>	<i>— .....</i>	<i>20</i>
<i>Quatrième</i>	<i>— .....</i>	<i>10</i>
<i>Cinquième</i>	<i>— .....</i>	<i>10</i>

LE JURY. — *Les concurrents apprendront avec satisfaction que les hommes de lettres suivants ont accepté d'agir en qualité de juges des travaux: ce sont M. l'abbé L.-A. Desrosiers, licencié ès lettres de la Sorbonne et principal de l'École normale Jacques-Cartier; M. E.-Z. Massicotte, conservateur des Archives judiciaires de Montréal, et M. Ægidius Fauteux, bibliothécaire de Saint-Sulpice. Tous trois se sont acquis de belles réputations littéraires en*

*écrivain de remarquables travaux d'histoire nationale.  
Et leurs noms sont une garantie de la justesse de  
l'appréciation qu'ils feront des pièces soumises à leur  
examen.*

### LA RÉDACTION

*(Du Petit Canadien de juin, juillet,  
août et septembre 1917)*

## LE RAPPORT DU JURY

---

*L'on conte qu'un certain professeur, nouvellement appelé à une chaire importante dans une grande école de France et dont le discours d'ouverture était impatientement attendu, désappointa un peu les auditeurs de son premier cours par ce simple début: "Mesdames et Messieurs, chargé par le ministère de l'Instruction publique du cours de géométrie à l'École Polytechnique, et étant donné que le carré construit sur l'hypothénuse d'un triangle rectangle est équivalent à la somme des carrés construits sur les deux autres côtés, je trace ces lignes..." Et le positif professeur, tournant le dos à l'assemblée, rayait déjà le tableau noir.*

*C'est encore, je le crois, la manière la meilleure de débiter pour un rapporteur dont l'on attend, non pas des phrases, mais un verdict.*

*Chargé par le jury du troisième concours littéraire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal d'édicter son jugement, et, étant donné que ce jugement est parfaitement équilatéral, puisque ses trois côtés sont égaux entre eux, je proclame ainsi qu'il suit, la liste des prix:*

- 1<sup>er</sup> — Profils de saints, *par* JEAN DES BOIS.
- 2<sup>e</sup> — Le premier abatis,  
*par* FRANCE D'ABORD.
- 3<sup>e</sup> — La grande aventure du sieur de Savoisy,  
*par* JEAN DE MONTSOREAU.
- 4<sup>e</sup> — La voix des drapeaux,  
*par* JEAN DRAPEAU.
- 5<sup>e</sup> — Pierre Le Moyne d'Iberville,  
*par* E. DE FOUGÈRES.

*Ce tableau d'honneur a été édifié le plus consciencieusement possible par trois juges qui croient avoir un vrai sens de leur responsabilité et qui estiment par suite que la critique n'est pas nécessairement aisée parce que l'art est difficile. Mais chacun dispose de ses propres balances, et il peut fort bien arriver, à la lecture des pièces, que d'autres esprits, pour le moins aussi compétents, soient influencés différemment, selon leur goût particulier et selon leur credo littéraire. C'est le sort de tous les jugements humains d'être discutables et discutés. Et d'ailleurs, comme la vie serait ennuyeuse, si tout le monde était toujours de la même opinion !*

*La Société Saint-Jean-Baptiste avait donc proposé, cette année, comme sujet de concours, un*

*épisode quelconque à tirer de notre histoire canadienne. C'était une expérience nouvelle.*

*L'an dernier et il y a deux ans, elle s'était contentée de puiser avec discrétion dans notre écrivain national, et, n'y prenant à la fois qu'une perle ou un rubis, elle avait dit à nos jeunes orfèvres de lettres: "Sertissez ce joyau et ciselez-en la monture." Et deux beaux livres bien ouvrés ont récompensé sa confiance: La Corvée et la Croix du Chemin.*

*Encouragée par ces succès, la Société a cru pouvoir, en 1917, ouvrir sa main encore plus large. Elle a mis d'un seul coup à la disposition des concurrents l'histoire du Canada tout entière. Gardienne en quelque sorte officielle de cet incomparable trésor, elle en a audacieusement jeté la clef au milieu de l'arène. "Entrez en lice, disait-elle, vous tous qui avez quelque éclair d'intelligence au cerveau et quelque rayon de patriotisme au coeur; servez-vous à loisir et puisiez à pleines mains. Dans cet amas de merveilleuses richesses, choisissez ce qui vous sourira le mieux, fondez-le à la chaleur de votre âme, polissez-le au contact de votre pensée, et de tous ces matériaux transformés par votre art,*

*Joutez à qui créera la chose la plus belle*

*pour en orner le front de la muse du terroir".*

*Y eut-il appel plus invitant pour tous ceux qui sentent une plume frémir entre leurs doigts et l'amour du pays brûler en leur coeur? Comment se fait-il que seulement quarante-deux concurrents y aient répondu? Dix-huit de moins que l'an dernier. Peut-être la tâche à accomplir a-t-elle paru plus rude à quelques-uns. Certains esprits en effet, aiment qu'on les guide de façon plus précise; ils se sentent plus à l'aise devant une besogne déterminée. L'embarras du choix n'est pas un vain mot, et, s'il exista jamais, ce fut bien en un semblable concours. Parmi tant de faits glorieux qui remplissent notre histoire, parmi tant de grandes figures qui l'honorent, lequel retracer ou laquelle buriner? C'était déjà un problème. Et si, comme il est naturel, en entrant dans ce vaste domaine, dès le premier horizon, notre désir s'envole aux sommets les plus éclatants, l'hésitation ne tarde pas à grandir encore. Comment, par exemple, tenter un portrait de Samuel de Champlain, ce géant de nos annales, et, sans craindre de le rapetisser, le faire tenir en quelques pages? Nous comprenons un peu que la plupart y aient renoncé.*

*Il convient peut-être aussi de compter les très graves préoccupations de l'heure présente parmi les raisons qui ont fait ce concours un peu moins*

*achalandé que les précédents. En ces temps troublés, les esprits sont distraits par d'autres soucis, et plusieurs sont peut-être excusables de penser qu'il convient de sauver le présent avant de glorifier le passé.*

*Comme ils ont encore plus raison cependant, nos quarante-deux concurrents ! Ils ont compris que nous n'aurons jamais un aussi grand besoin de glorifier notre histoire qu'en ce moment même où nous luttons pour elle. Un peuple qui oublie son passé, a dit quelqu'un, traîne déjà son cercueil derrière lui. C'est l'âme des ancêtres qui constitue véritablement l'âme d'une race, et dès qu'elle aura cessé de nous animer et de nous soutenir, nous aurons perdu du même coup l'énergie accumulée de trois siècles, nous aurons tout perdu.*

*La Société Saint-Jean-Baptiste fait donc œuvre utile autant que belle, en s'appliquant à resserrer de plus en plus les liens qui nous rattachent à nos grands morts, en nous remettant sans cesse en face de notre histoire. Ses directeurs sont des pilotes avisés et ils n'oublient pas que les rameurs tournent le dos au port où ils veulent aborder. Que les Canadiens français ne cessent jamais de s'aligner sur le passé et ils atteindront sûrement l'avenir.*

*La Société Saint-Jean-Baptiste est d'ailleurs justement payée de ses efforts. Elle a autant de*

*raison d'être fière de son troisième concours littéraire que des deux précédents. Une fois de plus, elle a su réveiller un large intérêt autour de nos traditions nationales; une fois de plus elle a fourni à notre littérature l'occasion de s'enrichir de quelques bonnes pages nouvelles; une fois de plus elle a fait se révéler quelques talents ignorés dont le secours s'annonce le plus précieux à nos institutions, à notre langue et à nos droits.*

*Les quarante-deux compositions soumises à l'appréciation du jury étaient sans doute fort inégales, et toutes ne pouvaient mériter la palme rêvée, mais on peut dire qu'il n'y en avait pas une qui ne dénotât quelque talent et dont il n'y aurait pas à tirer quelque passage heureux, quelque trait bien venu. Malheureusement, certains des concurrents n'ont pas toujours compris la portée exacte du concours qui exigeait un sujet canadien, à base historique, et traité de littéraire façon. Ils ont dépensé en pure perte de réelles qualités qui méritaient un meilleur sort. Suivant le mot de saint Augustin, ils couraient bien, mais en dehors de la route, extra viam. D'autres ont paru plutôt manquer du sens des proportions. Ils ont tenté de construire un large édifice sur des fondations trop fragiles, ils ont voulu enfermer dans un cadre richement doré une image sans valeur,*

*en d'autres termes, ils ont choisi un sujet trop léger, quelque chose de trop mince et qui ne pouvait les porter. Entre tant de héros, pourquoi choisir Childebrand?*

*Parmi les autres travaux qui répondaient suffisamment aux conditions du concours, le jury en a distingué cinq qui lui ont paru d'une maîtrise supérieure. Le lecteur pourra lui-même juger qu'ils font vraiment honneur à leurs auteurs.*

*Dans le premier, Jean des Bois, que l'on aurait dû facilement deviner une Jeanne des Bois, à la délicatesse des sentiments exprimés, entreprend de nous retracer quelques "Profils de saints." Ce ne sont que des profils, mais comme ils sont suaves et attachants! Personne ne relira sans émotion cette scène qui se joue autour du lit d'une mourante, mais où la mort ne laisse voir que son côté de splendeur irradié par les lueurs de la voisine éternité. Le drame en deux tableaux est d'une action bien peu mouvementée, mais il n'en est pas moins prenant. Il y passe un vent d'idéal qui rafraîchit et qui ranime. C'est en même temps de l'histoire, et de la plus authentique. Le danger qui guettait Jean des Bois, sur le bord de ce sentier mystique, était de verser dans une sorte de mièvrerie un peu fade. Les figures qu'elle projette sur l'écran sont si blanches.*

*Mais ce dangereux écueil a été presque complètement évité. Peut-être le dialogue, toujours si difficile à manier, apparaît-il un peu trop rapidement coupé à certains endroits et à d'autres un peu lent, mais le style dans son ensemble est de bon aloi. Diaphane et clair, il ne pouvait mieux convenir pour chanter ces âmes de cristal qu'étaient Marie Charly, Jeanne Leber et Thérèse Gannensagouas.*

*Avec "Le premier abatis", France d'abord nous a également donné, dans un autre ordre d'idées, une belle page purement canadienne. Il a magnifiquement campé la noble figure de Louis Hébert sur son vrai théâtre, à l'orée de la vaste forêt, face aux pins et aux chênes que menace sa cognée. L'auteur aime passionnément le sol de sa patrie, et il sait trouver les mots pour le chanter. Sa phrase elle-même est toute imprégnée des arômes du terroir; elle monte des sillons, gonflée de bonne sève. Avec un enthousiasme qui cependant reste calme, France d'abord nous retrace la première conquête du bûcheron canadien sur la forêt vierge; nous y assistons en quelque sorte et ce tableau, prometteur d'avenir, n'est pas sans grandeur. L'on pourrait tout au plus reprocher à France d'abord de n'avoir pas équilibré sa composition aussi justement qu'il aurait pu; il faut traverser plusieurs pages de description*

*avant d'arriver au récit même du premier abatis. Mais personne assurément ne s'en plaindra bien fort; la route ne paraît pas longue, car le paysage est joli et tout le long du chemin, l'on cueille des fleurs agrestes de l'odeur la plus saine.*

*Jean de Montsoreau nous a précisément donné ce que faisait présager son pseudonyme moyenâgeux, une fantaisie du 15<sup>e</sup> siècle. Son sujet n'est pas tiré de l'histoire canadienne, il la précède. Mais le jury lui a facilement pardonné ce léger écart aux règlements. Cette fiction, aussi ingénieuse que troublante, d'une première descente sur la terre canadienne par quelques marins bretons, vers 1444, ne pouvait être exposée d'aussi plausible façon que par quelqu'un déjà bien maître de notre histoire. Et son style archaïque ajoute encore à notre perplexité amusée. Peut-être quelques philologues mieux avertis trouveraient-ils à chicaner sur la langue employée par Jean de Montsoreau; il est possible qu'elle soit plus près du 16<sup>e</sup> siècle que du 15<sup>e</sup>. Mais peu importe, l'anachronisme est léger et le style, par la naïveté de ses formules et par la verdeur de son vocabulaire est suffisamment féodal. Il est bien évident que l'auteur n'en est pas à ses premières armes littéraires et qu'il s'est alimenté à bonne source, nourri depuis longtemps de la substantifique moelle de Rabelais et de Villon.*

Sous le nom approprié de *Jean Drapeau*, le quatrième lauréat a fait revivre le glorieux épisode de *Lévis brûlant ses étendards sur l'île Sainte-Hélène* plutôt que de les rendre à l'Anglais. Les historiens d'aujourd'hui soutiennent que ce n'est qu'une légende sans aucun fondement historique, mais il n'y a pas de mal à laisser vivre les légendes, surtout lorsqu'elles sont belles. *Jean Drapeau* croit sincèrement à la sienne, car il ne l'aurait pas décrite avec un enthousiasme aussi communicatif ni avec une chaleur aussi vive. Sa phrase vibre à l'unisson des braves troupiers qui acclament la France quand même et elle pleure avec eux lorsque la flamme, en les sauvant, tord les derniers lambeaux des oriflammes aimés. C'est du lyrisme, mais de la bonne espèce, sans trop d'enflure.

Enfin, *E. des Fougères* n'a pas eu la main moins heureuse en choisissant pour héros *Pierre Le Moyne d'Iberville*. Et il l'a planté de pied en cap, sur son piédestal de gloire. Ce n'était pas une tâche facile de présenter en un tel raccourci une carrière aussi mouvementée que celle du *Jean Bart* canadien, notre plus héroïque marin. *M. des Fougères* y a réussi au delà de ce qu'on pouvait espérer. Son étude n'a rien de la sécheresse des ordinaires biographies; elle est vivante, bien conduite et d'une su-

---

*perbe allure. D' Iberville y revit avec toute sa fougue ardente, avec toute sa chevaleresque bravoure.*

*Nous devons encore des félicitations aux trois concurrents qui n'ont pu décrocher cette fois que des mentions honorables, mais à qui rien ne manque pour atteindre à des lauriers plus hauts dans une joute prochaine. Avec "Une expédition au lac Supérieur", avec "Le recensement de Ville-Marie par Talon, en 1667" et avec "Les derniers lys de France", Émile Madelein, Hardolin et Rotalier ont fourni trois compositions qui figureront avec honneur au palmarès déjà envié de la Société Saint-Jean-Baptiste.*

*Pour le jury,*

ÆGIDIUS FAUTEUX



## *Profils de saints*

---

C'est en 1683. Le jour baisse, un jour d'avril teinté d'or roux et de mauve, un jour d'étrange et mystérieuse beauté. Sur son pauvre grabat, plus blanche que la toile de ses draps, une jeune religieuse attend le signal du départ pour *l'autre rive*. Près d'elle, sur le plancher nu, une petite indienne, à l'œil noir, à la bouche expressive, vient de se laisser choir silencieusement... La malade fait un mouvement.

— Thérèse.

— Oui, sœur. Je suis venue... j'ai des choses à te confier, car on m'a dit que tu partais.

— Qui t'a dit ?

— Les sœurs de là-haut.

— De la Mission ?

— Oui.

— Comment va-t-on à la Montagne ?

— Bien, sœur. Belles cabanes d'écorce.

— Mais l'hiver ?

— On fait du feu.

— Et la fumée ?

— Oh ! elle passe, un trou dans le toit de la cabane et c'est bien, va !

— Combien d'élèves ?

— Quarante.

— Bon ! Et tu voulais me dire ?

— Un secret. D'abord, c'est bien vrai que tu pars ?

— Puisqu'on te l'a dit.

— Alors tu verras le grand Esprit ?

— Je l'espère.

— Et tu n'as pas peur ?

— C'est mon Époux.

— Comme tu dis cela ! Tu as de la lumière dans les yeux. Tu l'aimes ?

— Si je l'aime ! Ah ! si tu savais !

— Tu n'as jamais eu d'autre époux ?

— Non, jamais.

— Tu es jeune ?

— J'avais cinq ans quand tu vis le jour.

— Moi, j'ai seize ans. Je voudrais savoir autre chose.

— Parle.

— Quand la Robe Noire versa sur mon front l'eau qui fait chrétien, il m'appela Marie-Thérèse, toi ?

— Moi, aussi, on me nommait Marie.

— Et ton père ?

— André Charly dit Saint-Ange.

- 
- Ta mère ?
- Marie, comme moi.
- C'est tout ?
- Non, ma mère, avant son mariage, était Marie Dumesnil.
- D'où venait-elle ?
- De France, un beau pays, bien loin, de l'autre côté des mers.
- Qui l'a envoyée ici ?
- Un grand Seigneur, très puissant, son protecteur, Monsieur de la Dauversière.
- Avec sœur Bourgeois ?
- Oui, et elle fut une mère pour elle.
- Sœur Bourgeois aussi vient de France ?
- Tu le sais bien.
- Mais... pas toi ?
- Non, moi, je suis née ici, comme toi, je suis Canadienne.
- Tu n'as jamais vu la France ?
- Je ne la verrai jamais.
- Tu regrettes ?
- Non, ma sœur, demain je verrai le Ciel.
- Alors, il n'est pas nécessaire d'avoir vu la France, pour être comme sœur Bourgeois, et toi ?
- Que veux-tu dire ?
- Je veux dire, pour être l'épouse du grand Esprit, pour vivre ici toujours ?

— Non. Déjà six filles du pays se sont données à Lui, à la Congrégation.

— Dis leurs noms.

— Ursule et Marie Gariépy, Marie Barbier, Marie Denis et Madeleine Bourbault. Et notre petite sœur iroquoise, Barbe Atontinon, l'oublierais-tu ?

— Oh ! non...

— Voyons, sœur, je vois que ton secret te pèse, parle... dis donc sans crainte ce qui te préoccupe. Tu voudrais aussi te donner à Dieu?... C'est cela ?

— Oui...

— Y a-t-il longtemps ?

— Depuis que je te vois, sœur, depuis que je t'écoute me parler de Lui. Mais j'ai peur...

— Peur ?

— Oui. Voudra-t-Il de la petite fille des bois pour épouse, Lui, le Grand Chef des Chefs, le Grand Esprit ?

— Ma sœur, souviens-toi que pour racheter ton âme Il est venu sur terre, Il a versé tout son sang, c'est qu'Il t'aimait.

— Tu as raison et je l'aime aussi et comme toi, je voudrais faire quelque chose pour Lui.

— Que voudrais-tu faire, dis ?





— Ce qu'il y a de plus grand.

— Et cela, sœur, qu'est-ce ? le sais-tu ?

— Écoute, l'autre jour, j'étais là, et j'ai entendu sœur Bourgeoys qui disait : "Ma fille, allez ramasser les gouttes du Sang de Jésus qui se perdent". Je crois que faire cela, c'est faire quelque chose de grand.

— Oui, mais sais-tu ce qu'elle voulait dire ?

— Elle voulait dire les âmes des pauvres Sauvages.

— Tu as compris.

— Et j'ai appris la langue des Français, et j'ai tout quitté, j'ai dit à Dieu que je ne retournerais jamais, vers mon pays, ni avec les miens.

— Et tu attends maintenant ?

— Que les sœurs m'appellent leur sœur, comme tu fais, toi, et me laissent devenir l'épouse du Grand Esprit. Que faut-il donc que je fasse ?

— Laisser faire Jésus. C'est Lui qui dispose tout. Il faut prier et attendre avec patience que son heure ait sonné. Tu veux ?

— Je veux. Mais tu vas me promettre une chose ?

— Volontiers.

— Quand tu le verras, tu Lui parleras de moi.

— Je te le promets.



— Merci. Je suis heureuse ! Je ne te reverrai plus. Je retourne à la Montagne et toi, tu vas bientôt ouvrir tes ailes. Pose un peu ta main sur ma tête... bénis-moi.

— Que Notre-Dame te bénisse et te garde une place en sa Congrégation !

— Qu'elle te reçoive au paradis ! Quel est ton message à tes sœurs ?

— Dis-leur que ma lampe baisse, qu'elle va s'éteindre bientôt, mais que mon cœur se consume du désir d'aller vers Dieu, et que du Ciel, je veillerai sur elles. Adieu, Thérèse, ma sœur, à Dieu !

\* \* \*

C'est la nuit. Près du même lit, à genoux, un long rosaire entre les doigts, une blonde jeune fille pleure et prie. La malade, les mains croisées sur sa poitrine, un sourire d'extase sur les lèvres, semble converser avec les anges. Soudain, la tête fine se tourne, une main blanche et froide se pose sur le front brûlant de l'amie qui s'incline.

— Jeanne, ma douce amie.

— Marie !

— Ce sera bientôt l'heure.

— Hélas !

— Pas de regrets, je vous en prie. Je suis si heureuse !

— Amie, je n'ai qu'un regret : ne pouvoir vous suivre.

— Courage ! Ce n'est pas encore votre heure. Le Maître veut quelque chose de vous. J'ai fait un rêve bien beau... je vous le confie.

— Cela vous fatiguerait...

— Oh ! non. D'ailleurs, c'est fini, à quoi bon ménager ce pauvre corps ? Demain, je me reposerai sur le Cœur du Bien-Aimé... Laissez-moi vous dire. J'ai vu, dans un songe du ciel, que j'offrais au Seigneur deux fleurs embaumées : un lis plus pur que la neige des sommets et une simple fleur des bois. Le lis avait grandi en serre chaude ; la rose sauvage, sous le ciel clair, au grand air libre de la forêt.

— Et vous avez compris, amie ?

— Que le grand lis, c'était vous. Que la rose sauvage, c'était Thérèse Gannensagouas.

— La jeune Iroquoise que j'ai croisée, venant ici ?

— Elle-même, bonne amie.

— Le Seigneur parle à cette âme à peine ouverte à la lumière ?

— Oui. Il lui a dit d'admirables secrets. Il l'attire, Il l'aime, Il la veut à Lui.

— Et quand va-t-elle répondre à son appel ?

— Je crois qu'on le lui permettra bientôt.

— D'où vient donc cette jeune fille ? Est-elle née à Ville-Marie ?

— Non, elle a été amenée, il y a six ans, de Tsonnonthouan au village de la Montagne, par son grand-père, François Thoronhiongo, un saint.

— Un saint, dites-vous ? Oh ! amie, parlez-moi de lui. Que j'aime adorer la bonté de mon Dieu dans ses saints !

— Moi aussi. Et surtout dans l'âme des humbles. — Huron de nation, François dut la lumière de la foi et l'eau du saint baptême, à notre doux martyr, le Père de Brébeuf. Esclave des Iroquois, à Tsonnonthouan, il vécut parmi eux comme un saint. Ces barbares le vénéraient et lui rendirent la liberté. A la Montagne, c'est encore le modèle du chrétien parfait, le soutien des vieillards et des miséreux.

— Ah ! j'y songe. N'est-ce pas lui qui, un jour, ayant commencé son ouvrage, s'arrêta soudain : "Miséable que je suis, voilà trois coups d'alène perdus, j'ai oublié de les offrir au Maître de ma vie ?"

— Si !

— Mais ce vieillard, j'ai oui dire, ce semble, qu'il a un fils, est-il bon comme son père ?

— Hélas non ! C'est un libertin que les missionnaires ne peuvent vaincre et qui abreuve le cœur de son père d'une amertume profonde.

— Il est marié ?

— Oui, mais il a abandonné sa jeune femme et son enfant; François, devenu aveugle, se fait conduire chaque jour à l'église par ce petit. Il y demeure jusqu'au soir, aux pieds du Maître, abimé dans une prière ardente. Un jour, je l'entendis murmurer: "Seigneur, je ne regrette point mes yeux: il n'y a rien de beau au monde et je te verrai bientôt. Je ne regrette point ma pauvreté, tu sais que c'est chez toi que j'ai amoncelé mes richesses. Seigneur, c'est mon fils que je regrette, il n'a point d'esprit, Seigneur ne le jette pas au feu qui ne s'éteint point."

— Oh ! que c'est beau !! que c'est beau. Louons le Bien-Aimé, amie, louons-Le, bénissons-Le, de ce qu'Il daigne révéler aux petits ce que les grands ne savent pas comprendre. A moi, la prière de l'Indien aveugle. Mes yeux, mes richesses, Marie, je les consacre au Seigneur, à Jésus dans l'Hostie.

— Jeanne, vous serez religieuse ?

— Non. Vous partez pour le ciel, emportez-y mon secret, je vous le livre. Le Christ Jésus, au

Saint-Sacrement, m'attire comme l'aimant attire la petite aiguille d'acier. J'ai faim de silence, j'ai soif de solitude. De ma fortune, je bâtirai un temple à mon Seigneur, puis je lui demanderai l'hospitalité: une petite cellule près de l'autel. On en refermera sur moi la porte, comme demain, sur vous, le couvercle du cercueil. Marie, je serai recluse.

— Et d'où vous est venu ce dessein, douce amie ?

— Du ciel, sans doute, mais par vous, Marie. A ceux qui s'en vont, on peut tout dire ? Je voyais, chaque jour, votre âme se dégageant de l'humain, s'unissant plus étroitement à Dieu. Notre amitié, vos paroles ardentes m'élevaient, m'embrasaient du même feu qui brûlait en vous. Aujourd'hui, votre patience sereine sur la croix de la maladie, la joie qui illumine votre regard, l'impatience sainte, les empressements de votre âme, le désir intense d'aller, de voler vers le divin Époux, sont comme un parfum suave qui pénètre mon âme et excite dans mon cœur le désir de marcher sur vos traces, et d'aimer Jésus avec la même consumante passion que vous.

— Jeanne, ma bien-aimée Jeanne, qu'Il soit béni, Celui qui a voulu se servir de mon humilité pour fortifier votre amour !

— Amen !

— Et maintenant, le jour vient, quelque chose me dit que je ne le verrai pas finir. Amie, nous ne nous reverrons plus ici-bas. Mais... mourir c'est se perdre en Dieu, c'est donc demeurer encore et plus intimement que jamais, avec ceux qui le possèdent. Je ne vous quitte alors, chère amie, que pour vous revenir avec Lui et en Lui. Adieu ! Veillez sur ma petite fleur des bois, vous, mon lis bien-aimé.

\* \* \*

Douze fois, le soleil d'août avait doré la cime du mont Royal, depuis que sœur Saint-Ange s'était endormie pour toujours, mais son rêve se réalisait...

Depuis dix ans, la petite rose sauvage était devenue sœur Thérèse Gannensagouas, et le lis, la blanche Jeanne Leber, allait demain, en la fête de Notre-Dame des Neiges, se faire la captive de Jésus-Hostie.

Ce matin-là, la sœur avait quitté ses élèves de la Montagne pour venir dire adieu à l'amie de son ange, comme elle appelait la sainte défunte. La recluse aimait Thérèse, cette âme de silence,

cette mortifiée qu'on avait peine à modérer dans ses pratiques d'austérités, cette modeste qui ne regardait jamais un homme en face, cette amante de l'Eucharistie qui sans cesse exhalait son âme en ardents désirs. Elle la suivait de ses prières, s'informait d'elle auprès de Marguerite Bourgeoys, mais ne l'avait revue que rarement. Cette fois, elle l'accueillit avec sa bonté suave et sa grâce incomparable.

— Et comment se porte ma fleur des bois ?

— La petite fleur des bois se flétrit tout doucement. Le Grand Jardinier la prend pétale par pétale. Bientôt, elle ira retrouver son ange, ton amie.

— Mon ange à moi aussi, sœur.

— Oui ? Te souviens-tu du jour où elle partit ?

— Si. Elle m'avait parlé de toi, du saint vieillard François, ton grand-père, et de son malheureux fils.

— Il est mort, tu sais. Le saint a quitté notre exil le 21 avril, il y a cinq ans. Il avait cent ans.

— Et son petit-fils, qu'est-il devenu ?

— Veux-tu que je te dise cette histoire de la miséricorde du bon Dieu ?

— Oui, oui, je le veux bien. Dis.

— Ensuite, tu m'aideras à remercier Celui qui écoute la prière des pauvres sauvages et exauce leurs désirs? Alors, écoute...

Mon aïeul venait à peine de poser sa main tremblante sur la tête de son petit-fils, partant en guerre avec les gens de M. de Beaucourt, quand il quitta ce val de larmes. Le petit, lui, s'en allait au bout du saut Saint-François, sur la rivière Kentsage, et trouvait là des Tsonnonthouans. On attaque, le sang coule, on se bat en braves, les deux chefs sont tués, et le petit revient chez nous, couvert de gloire et traînant un captif. Il l'amène à sa cabane, cette cabane désertée par son père, il y a tant d'années, et là, que voit-il? O prodige! sa mère se précipite vers le prisonnier, elle a reconnu son époux! Elle lui présente le fils né après sa fuite honteuse, et qu'il n'a pas connu. Alors, ce sont des cris de joie et d'admiration, on tombe à genoux, on remercie le Ciel qui a entendu la prière du saint aveugle. On délie mon oncle, on lui déclare qu'il n'est pas esclave.

— Et lui, que fait-il?

— Lui, ne semblait revenu que pour recevoir l'eau sainte. Il était malade. Les missionnaires

voulurent l'instruire, mais nouveau miracle, après tant d'années, il retrouva seul les mots de la prière et les leçons du catéchisme. On le baptisa. Enfin, pendant qu'on lui parlait de Dieu et de la Patrie bienheureuse, il expira. Tous virent, par là, de quel crédit jouissait au ciel, mon grand-père François. Alors, M. de Belmont l'a fait mettre dans l'église même, et l'on a gravé une inscription sur sa tombe. Bientôt, j'irai dormir près de lui. Bientôt, je verrai l'Époux, regarde, je suis comme une fleur qui se fane, je languis, le souffle froid de l'automne me tuera, mais je suis heureuse ! Quel cantique veux-tu que je chante pour toi, en Paradis ?

— Celui de la Vierge Marie, Notre-Dame, le chant de mes jours et de mes nuits : *Magnificat anima mea Dominum !*

\* \* \*

Deux siècles ont traîné leurs pas pesants, sur le sol de notre Canada. Ils ont réduit en une poussière de perles, le corps lilial de notre sainte recluse, Jeanne Leber, ils ont desséché les pétales de soie de la petite rose sauvage, sœur Thérèse Gannensagouas de la Congrégation de Notre-

---

Dame, qui reposent près des os blanchis du saint aveugle François Thoronhiongo, dans les tours de la Montagne. Moi, j'ai voulu tracer ici le nom de sœur Marie Charly, cette âme de parfum et de lumière qui attirait tous les cœurs au Christ, cette femme de prière, dont la vie et la mort ne furent qu'un long soupir d'amour de Dieu, un long désir de sauver des âmes.

J'ai osé le faire, caressant l'humble espoir qu'un jour une plume canadienne, plus sûre et plus belle, reprendrait le thème et chanterait nos premières vierges, qui furent toutes des héroïnes, des saintes.

ANGÉLINE DEMERS

Berthierville, octobre 1917.



## *Le premier abatis*

---

A Québec, voilà trois cents ans, un soir doux d'arrière-été...

Le Promontoire, aussi loin que la vue se porte, est couvert d'une forêt sans limites de noyers puissants, de chênes aux fortes ramures, de sapins ombreux et d'épinettes géantes. Tout alentour se déroule un panorama d'une sauvage grandeur. En face, les rochers escarpés de la rive sud du fleuve Saint-Laurent; au nord, le colysée abrupt des Laurentides; plus près, à gauche, la côte ombreuse de Beaupré; un peu au milieu du fleuve, à gauche encore, l'île d'Orléans, massive. Partout, le bois épais, sauvage, impénétrable; la forêt millénaire, sombre demeure du fauve et de l'Indien aussi féroce l'un que l'autre.

Le soleil descend vite; à peine a-t-il atteint la cime des pins qui couronnent les pics laurentiens qu'il disparaît aussitôt derrière. Alors le crépuscule commence à s'étendre sur toute cette nature primitive. Des lambeaux de pourpre flottent pêle-mêle, au bas du ciel et, sous leur éclat, le fleuve étincelle comme une coulée d'argent.

Tout est lourd, pesant, à force d'arbres, à force de silence. L'île d'Orléans fait encore une grande tache d'ombre dans la nacre de l'eau.

Au bord de la falaise qui surplombe le fleuve, du côté du nord, un homme contemple avec mélancolie ce spectacle grandiose de l'agonie d'un jour en plein centre de la barbarie. L'homme est de solide structure; ses traits sont rudes, énergiques et ses yeux brillent d'un éclat qui indique la volonté tenace. Il est assis sur la souche d'une gigantesque épinette fraîchement coupée et dont les ramures odorantes gisent tout près...

Maintenant les teintes roses du crépuscule s'effacent. Les berges boisées du fleuve, de vertes sont devenues d'un violet tendre. La nuit va tout à fait venir. Une odeur pénétrante monte de la terre et de la forêt qui souffle de l'air frais de tous ses coins... Un écureuil, soudain, dégringole d'un chêne et passe comme une flèche au bord de la falaise; un merle, posé sur une souche voisine, siffle imprudemment et un émérillon paraît aussitôt au-dessus de lui, dans le ciel assombri; d'un bosquet, en bas, un geai bleu croasse désagréablement; un grimperéau, de son bec, à petits coups redoublés, frappe l'écorce d'un bouleau tandis qu'au sommet du même arbre, des

pinsons rouges gazouillent. Plus loin, en haut des airs, on aperçoit, malgré l'obscurité, une troupe d'oiseaux errants, des "récollets" sans doute, qui, après avoir traversé le fleuve, vont s'abattre dans la grasse frondaison d'un noyer où ils passeront la nuit. Quelques autres oiseaux traversent l'espace, au-dessus de la falaise. Tous semblent chercher un endroit pour dormir.

Brisé de fatigue, grisé par l'engourdissement splendide du spectacle, l'homme de la falaise s'est assoupi au pied de la souche de l'épinette géante.

A ce moment, une femme, joyeuse, essouffée, escaladait la montagne, par un petit sentier abrupt, aux méandres nombreux. Elle parvint bientôt au sommet du promontoire et aperçut l'homme qui dormait :

Louis ! Louis ! cria-t-elle, Monsieur de Champlain vient te faire visite ; il sera ici dans une demi-heure.

Et la femme courut à la maison qui s'élevait à quelques pas de là, tout au bord de la montagne. C'était une bâtisse en pierre avec pignons de bois ; sa façade percée d'une porte et de deux fenêtres, regardait le fleuve ; elle était fraîchement construite au milieu d'une clairière et il y avait, en arrière,

un jardinet où il poussait un peu de tout: des légumes et quelques fleurs.

L'homme, dont un soudain sourire de satisfaction illumina la figure sévère tranquillement se leva. D'un dernier regard attendri il enveloppa le paysage sauvage qui se déroulait autour de lui et que l'obscurité, toujours grandissante, rétrécissait de minute en minute. L'on ne voyait plus, là-bas, l'île d'Orléans ni la rive escarpée du sud. Les bruits du crépuscule s'affaiblissaient sous la voûte effrayamment sombre de la forêt et, dans l'air, on n'entendait plus qu'un froissement doux; dans les broussailles d'alentour, des craquements à peine perceptibles, le rappel, au loin, d'un animal sauvage, et les cris aigus et mille fois répétés de quelques "bois pourris" qui bondissaient d'un bouquet d'arbres à un autre... Bientôt, quand tout fut silencieux, une clarté monta dans le ciel et blanchit les sommets, coulant partout de menus rayons; sous cette clarté lunaire, on eut dit que l'eau et le bois se couvraient de vers luisants. En bas de la falaise, l'"Abitation", qui faisait une grande tache dans la bande de verdure courant le long du fleuve, resplendit dans la nuit...

Des pas assourdis et un murmure de voix se firent entendre dans le sentier au sommet duquel



"...ET LE FONDATEUR TROUVA CES  
FLEURS DIGNES DE LA REINE DE FRANCE."  
p. 51.



quatre hommes parurent bientôt. C'était Samuel de Champlain, le fondateur de Québec, Abraham Martin dit l'Écossais, Nicolas Pivert et Pierre Desportes, ces trois derniers à l'emploi de la Compagnie des Marchands et amis de Champlain. Ils constituaient avec les membres de leurs familles toute la population de l'"Abitation".

Ce soir de fin d'août, 1620, ils venaient, joyeusement annoncés par Marie Rollet, qui était descendue à l'"Abitation" acheter quelques provisions, célébrer par un brin de causette avec Louis Hébert, la première récolte "faite" en la Nouvelle-France.

Car c'était Louis Hébert que, tout à l'heure, à la porte du premier foyer canadien, saluaient l'écureuil qui filait, la queue au vent, au bord de la falaise, le merle sifflant sur sa souche, l'émérillon dans l'air, le geai bleu qui croassait en bas, le grimpereau qui donnait du bec dans l'écorce dure d'un bouleau, les pinsons rouges qui gazouillaient, et les "récollets" et les autres oiseaux qui sillonnaient l'espace cherchant, près de la première ferme canadienne, un endroit sûr pour y passer la nuit... Et c'était pour Louis Hébert que, ce soir, se faisait si belle et si douce, avant que de s'endormir, la primitive nature laurentienne.

\* \* \*

Samuel de Champlain avait vu avec une joie profonde s'élever la maison de Louis Hébert sur le rocher de Québec. Elle représentait pour lui le triomphe de quinze années de lutte avec les Marchands qui, par une étrange aberration, chez des fondateurs de colonies ne voulaient pas de colons dans la Nouvelle-France. Cette première ferme canadienne fondée par Hébert paraissait au Fondateur de Québec comme "une fleur d'espérance dans le grand ciel bleu" de l'Amérique, et elle était, pour son cœur d'apôtre une source de grande joie.

Ce soir de fin d'août, dans la maison de pierre aux pignons de bois, on parla avec allégresse des premières gerbes de blé engrangées, pendant la journée, par l'ancien pharmacien du Roy; on causa aussi des premiers foins et des premières avoines qui avaient bien réussi, des légumes bien venus, et des fleurs resplendissantes qu'avaient cultivées avec un soin jaloux Marie Rollet et sa fille Marie-Guillemette. Tout avait poussé à vue d'œil en ce premier été de culture en terre québécoise et Champlain avait raison d'écrire plus tard, parlant de la terre de Louis Hébert:

“Je visitay les lieux, les labourages des terres que je trouvay ensemencées et chargées de beau bled; les jardins chargés de toutes sortes d’herbes comme des choux, raves, laictues, pourpié, oseille, percil et autres légumes aussi beaux et advencés qu’en France. Bref, le tout s’augmentant à vue d’œil”.

Louis Hébert montra à ses visiteurs quelques épis du “bled” qu’il venait de mettre en grange et qui excitèrent l’admiration de Champlain, d’Abraham Martin et de leurs amis.

En vérité, Dieu avait béni les efforts du premier cultivateur du Canada et la terre québécoise était d’une fécondité qui laissait entrevoir, pour l’avenir, un grand pays agricole.

Marie Rollet présenta à M. de Champlain un bouquet des fleurs de son jardin et le fondateur trouva ces fleurs dignes de la reine de France. Marie-Guillemette, seconde fille de Louis Hébert, la future épouse de Guillaume Couillard, courut au petit potager et en rapporta un chou merveilleusement “pommé” et de gros radis qu’elle présenta avec orgueil aux hôtes de son père. Tous étaient ravis.

Des rayons blanchâtres de la pleine lune d’août qui montait lentement des falaises sombres

de la rive sud, pénétraient dans la pièce par les deux étroites fenêtres de la façade. En bas, de l' "Abitation", à intervalles réguliers, on entendait le cri monotone d'une sentinelle protégeant dans la nuit le berceau de Québec contre les surprises des Indiens.

On s'entretint longtemps, dans le silence de cette belle nuit, des choses de la colonie, de la première moisson, des craintes inspirées par les Indiens, des misères que suscitaient à Champlain et à Hébert les Marchands qui prenaient ombrage des essais de culture d'Hébert et voulaient empêcher d'autres tentatives de cette nature; on parla aussi de l'Acadie, des deux essais de colonisation faits par Champlain et Hébert, avec MM. de Monts et de Poutrincourt, au fond de la baie de Passamaquody et à Port-Royal, des misères endurées en ces hivers terribles passés en terre acadienne, des espoirs entrevus devant les premiers blés qui levaient, des maladies épidémiques qu'il fallut subir, des Indiens que l'on devait constamment combattre, de la tentative d'établissement de La Soussaye, enfin, de la funeste arrivée d'Argall et de la destruction de Port-Royal.

Comme tout cela était déjà loin ! La lune montait toujours et sa lumière laiteuse maintenant

frappait en plein la falaise et l'“Abitation” qui rayonnait au bord du fleuve.

M. de Champlain et ses compagnons se levèrent pour prendre congé du colon et de sa famille. Alors, Hébert, d'un air un peu mystérieux, dit à M. de Champlain :

— Demain, s'il fait beau temps, sera un beau jour pour la colonie et pour moi.

— Quoi donc ? demanda en souriant le Fondateur ; vous mariez Marie-Guillemette ?

— Je fais brûler mes abatis, répondit simplement Louis Hébert, en accompagnant ses hôtes qui sortaient. Vous voyez, continua Hébert, en montrant du côté de l'ouest, vous voyez ces monceaux de troncs d'arbres et de branches qui se détachent dans l'ombre, à la lisière du bois... je fais brûler tout cela, demain. Après, j'aurai quatre arpents de plus de bonne terre. J'ai fait du bois de chauffage de mon premier défrichement ; cette fois, je brûle sur place et je vous invite à assister au premier “feu d'abatis” en la Nouvelle-France.

— Bravo ! lança joyeusement le Fondateur. Nous viendrons voir comment le feu s'y prend pour faire de la bonne terre à “bled”...

---

\* \* \*

Tout l'après-midi du 20 août 1617, un coin de la Nouvelle-France flamboya et, jusqu'au coucher du soleil derrière les Laurentides, une épaisse fumée couvrit le promontoire de Kébec. Il y eut comme une immense clameur dans toute la forêt environnante. Par dessus les sonores crépitements de la flamme qui tordait les bûches et les branches sèches, on entendit de sourds grognements qui étaient les manifestations du mécontentement des gros ours bruns cachés dans les fourrés de la rivière Kabir-Kouba, et des cris perçants d'oiseaux qui se levaient par bandes de tous les points du promontoire et même de la rive sud, et qui fuyaient, apeurés, au-dessus du fleuve. Une fumée dense enveloppait la ferme de Louis Hébert dont on ne pouvait plus même, de l'"Abitation" distinguer les pignons de bois blanc.

La journée avait été chaude et le feu, dans les abatis, s'augmentait de toutes les réserves de chaleur accumulées dans les broussailles et sur les brûlantes écorces; il jaillissait comme l'expression d'une saison caniculaire dont il était en quelque sorte l'apothéose.

Tous les gens de l'“Abitation” étaient montés et s'étaient rassemblés autour de la maison d'Hébert pour voir brûler un coin de cette forêt millénaire d'Amérique qu'ils disputaient depuis près de dix ans aux sauvages et aux bêtes. Par les soins de M. de Champlain une garde avait été formée des hommes de l'“Abitation” afin d'empêcher le feu de se propager à la forêt et que l'on éloignait à coups de rameaux verts. Les résines et les sèves crépitaient portant au loin leur violent parfum.

Le soleil, ardent encore, disparaît derrière les montagnes et, bientôt, le soir descend sur le promontoire et dans les anses du fleuve. Une grande lueur fauve s'étend sur ce dernier. La terre de Louis Hébert est encore embrasée. A travers les abatis, de grandes majestés sylvestres, qui étaient demeurées solitaires au milieu du nouveau champ que trace le feu, se consomment et vont mourir. Les flammes accomplissent leur œuvre avec régularité, avec calme, avec simplicité, avec une sorte de sérénité majestueuse. Le feu travaille. Comme la mer, il a un rythme secret; d'un bruit continu, monotone, il avance lentement, herbe par herbe, souche par souche. Quand il arrive à un arbuste, ce dernier tressaille

déjà de toutes ses feuilles blessées à mort par la chaleur, avant l'attouchement calcinant; sa ramure fraîche de vie se crispe d'un unanime mouvement retractile; on devine ses fibres toutes vibrantes, comme des nerfs, au moment du danger.

Derrière, la terre reste noire de suie et de cendres, précieux engrais pour la récolte future. Louis Hébert, au premier rang des habitants de la colonie, regarde avec joie mourir ce coin de la forêt et se réjouit à la vue du désert noir et crépitant encore des cendres chaudes qui mordent la terre et jettent des lueurs qui fulgurent dans la nuit.

Mai l'air, depuis quelques instants, s'est alourdi. Le fond de l'horizon, par dessus les forêts, est noir...

Le feu a fait son œuvre aux abatis d'Hébert, mais il reste encore, sous le sol noir, des cendres rouges et des charbonnailles ardentes qui lancent des étincelles menaçantes pour la forêt. Entre le noir de la terre et celui du ciel, les lueurs prennent un caractère fantastique. Ce coin de terre devient, pour un instant, un magnifique et sauvage décor pour chevauchées de Walkyries... Quel Siegfried va apparaître et sonner du cor du haut des antiques rochers laurentiens? Mais le spectacle devient terrible.

Là-bas, au-dessus des forêts de l'île d'Orléans, des éclairs bleuâtres fulgurent... Ah ! c'est la bonne chevauchée des nuages pleins d'eau qui se prépare et va tomber sur les cendres chaudes, affermir la bonne terre maintenant dégagée pour toujours de son fardeau de bois, préserver la forêt proche et à laquelle on n'en veut pas encore, des dangers d'incendie, durant la nuit, compléter, enfin, l'œuvre du colon. Et, en effet, tout à coup, en cataractes rafraîchissantes tombe la pluie bienfaisante, pendant que, joyeusement, les amis d'Hébert se réfugient dans sa maison.

alentour, maintenant, tout est bien noir; plus de lueurs sournoises. Les gouttes sonnent sur les feuilles et font encore un bruit sourd sur la poudre du bois brûlé. Mais elle peut tomber longtemps encore, la pluie; le feu a bien travaillé. Le bien de Louis Hébert vient de s'enrichir de quatre arpents de bonne terre et, grâce à ce premier abatis sur le promontoire de Kébec, deux années plus tard, Guillaume Couillard pourra mettre la charrue en terre pour la première fois au Canada.

DAMASE POTVIN

Québec, octobre 1917.



## *La grande aventure du sieur de Savoisy*

---

Au moment de livrer à la publicité le document pour le moins extraordinaire qui suit, un scrupule d'une nature assez lancinante m'a saisi, et dans le désarroi de ma pensée je me suis demandé si j'avais bien le droit, moi chétif ouvrier fourrageant de çà de là dans le vaste champ de notre histoire, de venir jeter un tel trouble dans l'esprit de milliers et milliers d'excellentes gens pour qui, s'il est une chose sacro-sainte, c'est bien la date de la découverte de l'Amérique, fixée à l'an de grâce 1492, et due au grand Christophe Colomb.

Et voici que j'allais m'attaquer à ces mânes justement illustres, sans compter que, par ricochet, et ainsi qu'on le verra plus loin en lisant le document en question, notre grand Jacques Cartier même ne serait plus destiné à faire en tout cela que fort piteuse figure.

Dans le tumulte où j'étais, j'allai m'ouvrir de mes perplexités à un fort docte personnage qui m'honore parfois de son amitié, et à qui la légende courante accorde un tel savoir historique qu'il pourrait fort bien, et pour peu qu'on le poussât un peu au pied du mur, vous dire la longueur exacte du pied-de-nez que fit une fois notre vaillant Frontenac à l'envoyé anglais le sommant de rendre Québec, ou encore vous exhiber les bordereaux établissant le nombre bien précis de bouteilles de vin de Champagne que notre vertueux Bigot avait accoutumé de prélever chaque année sur la longanimité de ses bons administrés.

Vous comprenez que je n'en menais pas large, en me dirigeant vers le logis de ce pontife. A ma vive surprise, et à ma grande joie, les paroles de cet auguste érudit se

trouvèrent, en somme, être fort débonnaires, et voici, à peu près dans les termes que j'entendis, le conseil que je reçus :

“Il est vrai que le document en cause va nous mettre dans un bien cruel embarras. Que dis-je, embarras ! C'est plutôt un véritable écroulement qui va s'ensuivre de vos divulgations. Mon Dieu ! oui, ni plus ni moins. Toute la littérature de l'époque colombienne va être à refaire, ou plutôt c'est comme si elle n'avait jamais existé. Et en ce qui concerne le Canada, donc. Non, mais, voyons, je vous le demande, qu'allons-nous bien faire, maintenant, de notre découvreur de Saint-Malo, si, comme il paraît, votre sieur de Savoisy est bien réel. N'est-ce pas, vraiment, à s'arracher le peu de cheveux qui nous restent ? Mais, tout cela bien exposé, je n'en conclus pas moins que votre devoir vous est strictement tracé d'avance. Vous n'avez pas le droit de garder le silence là-dessus, et au nom de tous les fervents d'Américana je vous somme de parler. Au reste, tout n'est peut-être pas perdu. La date exacte de votre pièce, à ce que je vois, reste indécise, et il y a vraiment encore de beaux jours pour tous ceux qui aiment à se chamailler sur ces troublantes questions”.

Ainsi donc, c'est entendu, je lance le pétard. Ceci bien décidé, je dois à la curiosité de mes lecteurs de leur raconter comment je suis entré en possession du testament de mon sieur de Savoisy, et on me permettra sans doute en même temps d'exprimer quelques courtes conjectures personnelles.

La manière dont le document m'est arrivé entre les mains est fort simple. Un de mes intimes amis, attaché au ministère de la Marine et des Pêcheries, et qui fit l'été dernier un voyage à l'Île-aux-Sables pour le compte de son ministre, apprenait en arrivant là-bas que les ouvriers occupés aux fondations du nouveau poste Marconi qu'on

est à installer sur l'île, avaient mis à jour un coffret de plomb renfermant de vieux papiers, dont on ne pouvait s'expliquer la raison d'être en pareil lieu, et écrits en un français que personne ne pouvait déchiffrer. L'ami dont je parle se fit remettre ces papiers à son départ, après avoir convenu avec le gouverneur de l'île de chercher à en tirer le meilleur parti possible, pour peu qu'il pût y avoir là-dedans quelque chose d'intéressant à glaner pour notre histoire. Dès le débarqué de mon ami à Québec, et comme un soir, au château Frontenac, j'examinais moi-même ces vieux feuillets si miraculeusement mis à jour, je reçus de tout cela un véritable ébranlement, analogue, par exemple, à la prémonition que doivent ressentir les inventeurs au moment où une grande découverte leur brûle le bout des doigts. Voyant l'émotion dans laquelle j'étais plongé, mon ami ne crut mieux faire qu'en me cédant à son tour la possession de ces grimoires, d'autant plus, voulait-il bien ajouter, que je lui paraissais être survenu à point pour l'aider à se dégager de la promesse qu'il avait faite de voir quel parti nos annales maritimes pourraient bien tirer de tout cela.

Quel parti, grand Dieu ! Mais si l'on n'est pas ici en présence d'une supercherie — et comment souscrire à pareille abomination — la conclusion qui se dégage forcément de ces pages du sieur de Savoisy c'est que, non seulement, quelque part vers le milieu du quinzième siècle, c'est-à-dire il y a près de cinq cents ans, les rivages désolés de l'Île-aux-Sables ont été le théâtre du premier naufrage connu dans notre histoire, mais en outre que la gloire d'avoir découvert le Canada et par ricochet l'Amérique elle-même, appartient à ces pauvres naufragés de la barque de Loys Gauttier. Si tout cela tient debout — et comment en douter ? on le verra bien plus loin — Christophe Colomb ne serait qu'un vulgaire escamoteur, et même il ne faudrait plus voir en notre grand Jacques

Cartier qu'un simple petit caboteur de rien du tout, ayant par un beau jour poussé une pointe du côté du fleuve Saint-Laurent, histoire d'aller cueillir quelques bleuets sur la côté de Terre-Neuve.

Le papier sur lequel est écrit le récit du sieur de Savoisy est d'une contexture à défier les siècles. Mais certains passages sont devenus presque illisibles par l'action du temps et ce n'est qu'après un travail opiniâtre, et après avoir consulté nombre de lexiques de vieux français, que j'ai pu reconstituer le texte en ce que je crois être à peu près son état primitif.

Cependant, une difficulté presque insurmontable se présentait. Par une cruelle ironie du sort, les parties les plus essentielles du millésime du document, les mêmes sur lesquelles porte tout l'intérêt de la pièce, étaient complètement disparues, et force a dû m'être ici, pour rétablir ces parties en ce que je crois être leur intégrité, de faire un travail purement conjectural. Pour plus de lucidité, j'ai inclû plus loin entre parenthèses ce qui est indéchiffrable de ce millésime sur le texte original.

Les raisons sur lesquelles je m'appuie, pour avoir choisi le millésime 1444, sont les suivantes. Tout d'abord, il est évident que la langue du récit appartient au quinzième siècle, et plutôt au début qu'à la fin, ainsi qu'on pourra se rendre compte en référant aux vieux auteurs qui écrivaient vers ce temps-là. Les deux lettres "te", apparaissant avec le mot "quatre", ne pouvant évidemment s'appliquer qu'aux périodes de dix années allant de 30 à 60, je fus un moment tenté d'opter pour 1434 plutôt que 1444, mais le coup d'arquebuse dont parle le sieur de Savoisy m'a ici quelque peu dérouté. On sait en effet que l'emploi de l'arquebuse n'a commencé à se répandre en Europe que vers 1435, ce qui serrait vraiment de trop près la date que j'avais en vue. J'ai donc cru plutôt devoir inscrire en toute sûreté 1444,

et j'ose espérer que le gros des chercheurs et des curieux sera ici de mon avis.

Autant que je puis voir, la première terre aperçue par nos explorateurs a dû être celle de l'État du New-Hampshire, et l'embouchure du fleuve en question devait être celle de la rivière Merrimac. Comme on sait, on aperçoit très bien de là, par les temps clairs, les premiers contreforts des montagnes Blanches, qui devaient être celles dont parle le récit. De là, et après avoir longé les côtes du Maine et du Nouveau-Brunswick, il est facile de voir que la belle baie dont on parle devait être celle de Port-Royal, ou encore celle même de Halifax. Quant à la maladie quelque peu mystérieuse dont il est fait mention, j'opinerais assez que ce devait être tout bonnement Madame la Grippe, agrémentée de symptômes infectieux.

Tout cela bien exposé, je laisse maintenant la parole au sieur de Savoisy.

S. C.

*En l'isle aux Vents, size ez grand océans,  
ce vingt-huit novembre de l'an mil  
(quatre cent quarante)te quatre*

---

Moy, Roger de Montgrain, sieur de Savoisy, et avocat à la Cour du Roy à Rouen, prouche l'ecglise Saint-Martin, me sentant en danger prouchain de male mort, pour ce qu'auculne ayde terrestre ne me peut advenir, et que seule secourance est en la Bonne Dame ez Cieulx et les

Saincts, veulx icy escrire en briefs mots la grande adventure à laquelle ay pris part.

Et doncques, vécy, en peu de mots, la mouelle de ces témoignages, pour ce que aultres venant après nous, et trouvant ces lignes, en feront heure et proufit.

Or, ce feust le dixiesme iour d'avri! qu'estant partis du port de Dieppe pour les Isles de l'Angleterre, où m'appelaient affaires de bailliage, sur barque de pesche *Maris Stella*, dont estait patron Loys Gauttier, avons dans la nuict été surpris par firieuse bourrasque soufflant devers le ponant; et tant plus nous opposasmes aux flots pris de raige infinie, tant plus fu mes poussez plus avant à la graace de Dieu, pour ce que ces flots sentoient des ioies à nulles autres pareilles en ceste chouse.

Et si advint qu'au seiziesme iour le vent s'acalma, et lors que le ciel commença à se coyffer de nuict vismes briller les estoilles pour la prime fois depuis notre partement.

Et vécy qu'à l'aube nous estomirasmes de veoir la terre venant à nous.

Lors, nous estant approuchés, vismes qu'estait belle et grande terre, avec bordeure de bois espais, et tousiours plus loin haultes montaignes qu'estoyent toutes blanches par le sommet, comme

de neige. Et sembloit en effet l'hiver durer encore sur ces sommets, pour ce que de partout venoyt une grande freidure, auquel signe vismes bien qu'estyons pour seur fort esloignés de la douce France.

Mais estyons ce pendant tous en grande ioie, pour ce que esperions plus jamais nous veoir en pareille liesse.

Et nous approuchant tousiours pr'smes pied sur le rivage, et nous estant aventurés jusques à l'orez des bois vismes venir à nous multitude de sauvaiges demi-nuds, qui sembloient yssus de la terre. Et avoyent, ces sauvaiges, la peau comme de brique cuicte, et longs cheveux noirs et luisants comme cryns. Lors, ung de nos hommes s'estant advisé de tirer un coup d'arquebeuse sur oilseaulx dont y avait partout nombre infini, feurent si fort effrayez ces sauvaiges, par le bruyct de l'esclatement, que grand nombre s'enfuyrent dans les bois et d'aultres cheurent par terre, et n'osoient de longtemps ceux-ci lever les yeulx, pour ce qu'ils cuydoient se veoir toucher à leur mort.

Et lors, eusmes grande peine à leur remonstrer que leur voulyons nul mal, pour ce qu'ils pourpensoient en eux-mesmes que devions estre venus par especial pour les occire. Faictes estat que ces

sauvaiges n'avoient encore jamais veu gens de notre corporance, et que leur paraissions, avec la couleure de notre peau et barbe noire, dont moult s'esmerveilloyent, de meschants esperitz desquels ne pouvoit venir pour eulx que grand meschief. Lors, en ceste criticque occurrence, nous advisasmes de les gagner en leur offrant victuailles diverses, tels que poissons fuscés, salaisons de viande et gasteaulx de farine; ce que voyant, un tout vieil homme, qui estoit leur chef, et sembloit plein de sapience et d'autorité, leur desbagoula en son patoy de n'avoyr rien à redoucter.

Et furent ensuite grands festoyements et danses, jusques à la nuict. Et fusmes plusieurs jours parmy ces sauvaiges, nous occupant à veoir le païs, mais sans quitter ung long temps la veue de la mer et de notre navire, par paour de quelque soudain revirement de l'esperitz de ces sauvaiges; et ung iour allasmes jusques à deux lieulx de là, où nous avoyt par signes acertené le chef que se trouvoit une grande riviere. Et nous estant rendus en l'endroit, vismes bien en effet que se trouvoit emboucheure d'ung grand fleuve, auquel signe reconnusmes que la contrée devoit estre de trez vastes proportions.

Lors, nous estant délibérés de scavoynr les limites de cette contrée, feut décidé, dans ceste

---

visée, de suivre les costes vers le nord, fuyant par aynsi les vagues de feu soudain venues après la freidure de l'aulture iour, et causant une chaleur si tant forte et incongneue de nous tous qu'avyons tous grande paour, en allant au sud, de cheoir en quelque fournaise ez esperitz infernaux.

Et fusmes, remontant les costes jusques au mois d'aoust, lors que, aprez avoyr veu desfiler moult rivaiges d'aspect resbarbatif et rocailleux où estions rarement tentés d'atterrir, arrivasmes un iour en une baye si tellement vaste et merveilleuse que pourrait bien donner asyle à toutes les nefes reunies d'Europe. Et estoyent partout aussy belles prairies aux haultes herbes et si tellement pleines de petites airelles bleues que sembloient de loin, ces prairies, faictes de nuance du ciel plus-tot que de couleure verte habituelle. Et ayant gousté ces airelles, leur trouvasmes bon goust, et lors en fismes d'abondance nos deslyces tout le temps de leur durée.

Et vismes encore moult aultres sauvaiges, desquels, pourtant, cette foys, jugeasmes nous tenir plus à l'escart, pour ce que estoyent, ces sauvaiges, avec leur stature fort haulte et visage peint de couleurs de toute sorte, d'un aspect nous donnant crainte. Et autant que pusmes com-

prendre, se dyoient, ces sauvaiges, estre des gens abesnaquis.

Et restasmes en cet endroit jusques à la fin de septembre, lors que feuilles se myrent à cheoir des arbres. Et nous esmerveillasmes fort, entre ailleurs, d'ung certain arbre incongneu, avec feuilles comme celles de chesne, lesquelles, aux premiesres freidures de l'automne, se mueyrent en rouge comme de sang, à tel point que sembloiyent partout les lointains en pleine flamboyson.

Or, voyant ces préparatifs de l'hyver, le patron Gauttier boutta dedans sa cervelle ferme intention de ne pas aller plus loin, pour ce que du reste ce país sembloyt estre sans fin, mais se despartir au plus tost pour faire sçavoir au Roy de France notre grande adventure, aux fins que le Roy prist possession de toute cette grande terre. Et pourpensoyt en luymesme que bien facile seroyt retrouver son chemin, pour ce que s'estant avancé tousiours vers l'Ouest il n'auroyt, au retour, qu'aller vers le soleil levant.

Et aynsi fut faict, et par beau soir d'octobre mismes à la voyle et sortismes de la belle baye ci-dessus. Et allasmes aynsi toute la nuict et la journée du lendemain, par bon vent frais sous lequel nous sentyons fort ayses et en grand confort.



“HA ! LES OISEAUX QUI VIREVOIENT TOU-  
JOURS ... LE CIEL TOUT BLEU ... PAR AVANT  
QUE DERNIÈRES FORCES ME MANQUENT VEUX  
METTRE CES PAPIERS EN SECURITEZ...” p. 71.



Et dans la nuict suivante, qui estoit la seconde depuys notre partement, et fort noyre et sans estoilles, entendismes grand craquement, et lors notre barque se dressa puis resta couchée sur ung costé, cependant que la mer venoyt de partout en grande coleyre.

Aux petites heures du lendemain, vismes qu'estions sur un banc de sable, se prolongiant à l'infini, et couvert par endroicts de rares touffes d'herbe presque noyre. Et existimastes que devions estre alors à septante lieulx de la grande terre que venions de quitter.

Or, le vent s'estant eslevé davantaige, feust notre barque balayée par les flots d'un bout à l'autre, à tel poinct que dusmes en haste nous enfuyre et desbarquer sur l'isle sans presque tant seulement nous estre pourvus de quelques victuailles.

Et dusmes attendre deux longs iours que le vent se feust accalmé. Et lors, ayant faict la visite de notre barque, vismes que elle estoit rompuye par le milieu, et que nos vivres estoient presque toutes perdues par eau de mer.

Or, ce pendant, en cet estrif, ne perdismes poinct l'esteuf, mais nous mismes à l'ouvrage pour nous construire un abri avec planches de

notre barque, nous fyant que la divine Providence nous seroyt en ayde, et comptant que le banc de sable où nous estions et nous paroysoit estre une isle nous donneroyt, le temps que mettryons à refaire notre barque, les moyens de subsistance.

Mais devyons bien vite abandonner tout espoir de ces deux costés. Par iour de vent encore plus violent que d'habitude — et il semble que sommes icy en asyle de vents éternels — notre paouvre barque reçut sa dernière ratelée du grand osceans, puis sauta d'un bond en arrière, en suant d'ahan, et s'esparpilla un peu partout, nous laysant tous sur le rivaige béants, pantois et sots comme huistres baillànt au soleil.

D'aulture part, nous estant enquis aux environs si, par adventure, se treuvoyt quelque chouse pouvant servir à nostre soutenance, ne vismes rien hors ceste herbe noyre dont ay desià parlé et mares d'eau de pluye ayant goust de saumastre, sans doute par voisinage de la grande mer.

Et jugeasmes que, dans le mylieu, l'isle avoyt dix toises de hauteur. Et n'estoyt, ceste isle, que de ung quart de lieue de largeur, mais par contre fort longue aussy loin que regard pouvoyt aller.

Or, comme ne servoyt à rien resnagler en ceste occurrence, prismes assez vire nostre parti de la chouse, et entreprismes, au plus pressez, d'abattre oiseaulx dont grand nombre passoyt et repassoyt avec force crys moqueurs. Mais eusmes vite degoust et hault le cœur de ces oiseaulx, dont la chayr estoyt couriace à ung point qu'aulcuns ne scavent. Et par ailleurs comme n'avyons qu'une seule arquebeuse et rares ammonitions, dusmes bien vitement renoncer à ceste chasse.

Lors, ayant faict le descompte des vivres qui nous restoyt, vismes qu'en avyons au plus pour deux semaines pour les quatorze hommes naufragiez, y compris moy-mesme. Et au dimanche ensuivant adressasmes tous grandes remonstrances au trez saint createur de toutes chouses, promettant pour son secours, eryger à Notre Dame de Recouvrance, sur plus hault rochier de Saint-Malo, belle chapelle en remembrance perpetuelle de notre sallut.

Mais estoyt dict que feroyt le cyel sourde aureille à nos prieres, car vecy que de gros nuages noyrs, parayssant comme a'ourdis de neige, accoururent de toutes parts, cachant la face du soleil. Et si advint, par le plaisir de Dieu, qu'un mauvais air corrompu, accompagnez de grand freit, cheut

sur nous tous, nous mettant en tel estat qu'en peu de iours perdismes le boire et le mangier, et jusques au reposer. Et avyons tous trez forte fievre, et estions tousiours tremblants où que fussyons. Et l'enroueure estoyt si cruelle à tous, jour et nuict, qu'aulcuns hommes, par force de tousser, furent rompus par leurs vaisseaux, et gectoient grand foison de sang par la bouche et par le nez, et en pouvoit personne estre guery, mais finissoyt tousiours par en mouryr.

Et dura bien ce mal sans cesser trois semaines ou plus, et enfin ne restames plus que trois vyvants, le patron Gauttier, le mousse Sauvageot et moy-mesme.

Et estions tous trois comme deschaussez de la cervelle, pour ce que avyons perdu tous nos esperitz vitaux, et attendions que Mort vouleust bien à son tour nous prendre sous son ayle.

Ce douze decembre de mesme an

Pour ce que est la voulenté de Dieu... Le patron Gauttier est mort depuis hyer, et maintenant n'est plus devant moy que le paouvre mousse Sauvageot, avec dernyer reste de vye remonte en ses grands yeulx noyrs...

Moy-mesme sens bien la mort qui arrive.  
Et n'en ay cure, hors scavoir si d'adventure...

Ha ! Dieu veult me rabbrouer... Moult affligez par sa sacre volenté m'en remets en ses mains...

Ha ! vecy le freit qui me gaigne au cœur...

Ha ! les oiseaulx qui virevoltent toujours...  
Le ciel est tout bleu... Par avant que dernieres forces me manquent veulx mettre ces papiers en seuretez...

A toy, ma femme cherie et à mes deux enfants, qui estent si loin... Je regarde à l'orient et vous voye... A toy, aussy, douce et belle France, si vermeille et si belle... Tousiours... Jamais, jamais...

C'est tout... Je me meurs... Adieu...

Pour copie conforme du manuscrit  
du sieur de Savoisy,

SYLVA CLAPIN



## *La voix des drapeaux*

---

Carillon avait sonné tout vibrant de victoire; il sonnait encore à Montmorency, lorsque sur les plaines d'Abraham il se changea soudain en un glas de détresse, jusqu'au jour où, à Sainte-Foye Lévis lui redonnait sa note triomphante. Mais le malheur semblait plus fort que l'héroïsme: Québec restait, faute de secours, aux mains de l'ennemi; et que pourrait faire Montréal lorsque Québec avait capitulé ?

Vaudreuil tenta l'impossible pour sauver le dernier château-fort de la colonie; ce fut en vain. Pour éviter un plus grand désastre, Montréal se rendit; Amherst, qui voulait venger sa honteuse capitulation de Closter-Severn, eut l'insolence de refuser à notre brave armée les honneurs de la guerre: Lévis en fut rempli d'indignation. "Il serait inouï, écrivait-il à Vaudreuil, de se soumettre à des conditions si dures et si humiliantes pour les troupes, sans être canonnés." Et en vrai chevalier qu'il était: "Si monsieur le Marquis de Vaudreuil, par des vues politiques, se croit obligé de rendre présentement la colonie aux

Anglais, nous lui demandons la liberté de nous retirer avec les troupes dans l'île Sainte-Hélène, pour y soutenir en notre nom l'honneur des armes du roi, résolus de nous exposer à toutes sortes d'extrémités, plutôt que de subir des conditions qui nous y paraissent si contraires." <sup>1</sup>

La gravité des circonstances, les intérêts d'un peuple presque affolé par la famine et les revers, la sagesse prévoyante du gouverneur commandaient à Lévis la soumission: le chevalier obéit donc, "mais non sans avoir par un dernier geste, satisfait à son irréductible fierté". <sup>2</sup>

\* \* \*

C'était la veille de la reddition des armes. Les troupes campées à Sainte-Hélène, attendaient avec anxiété les ordres du général. Retiré sous sa tente, fatigué et tout obsédé par la pensée du lendemain, Lévis cherchait quelque moyen pour sauver l'honneur outragé du nom français. Un plan, un seul lui paraissait encore possible; il résolut de l'exécuter.

<sup>1</sup> H.-R. Casgrain: *Les Héros de Québec*. Mame, à Tours, p. 310.

<sup>2</sup> Édouard Montpetit: *Les survivances françaises en Amérique*; Plon-Nourrit, à Paris.

Dans tous les esprits se posait alors la même question: remettrait-on les armes? surtout, remettrait-on les drapeaux? Ah! les drapeaux!

Et voilà qu'à une heure assez avancée du soir, les troupes sont convoquées. Le général, solennel comme à une parade, ému comme à un assaut, leur dit qu'Amherst veut la reddition des armes et que, dans l'intérêt de la colonie, ils la feraient; mais celle des drapeaux: jamais. Non! Jamais, répète Lévis avec force, l'Anglais ne *les* aura. Qu'*ils* brûlent, plutôt que de souffrir un tel affront! Non! Jamais! répète aussi la voix tumultueuse des soldats. Et dans le lointain, par la forêt silencieuse, aux vieux érables frémissants, l'écho redit: jamais! jamais!

Allons, venez porte-drapeaux: Guyenne? La Sarre? Languedoc? Royal-Roussillon? Milice? venez!

Et sous la voûte étoilée qui contemple, dans le grand calme du soir qui écoute, épiques, les étendards ont paru. A la lueur du bûcher qui flamboie, ils sont là ces *grands blessés*, déchirés par la mitraille, maculés de boue et de sang, aux lambeaux frissonnants sous la brise; ils sont là tous beaux, tous resplendissants de gloire.

*Guyenne?* C'est lui qui flottait au mât de la *Grande Hermine* de Cartier, et que plus tard

portaient triomphants Champlain puis la Salle. Quelle ardeur donnait-il aux héros de Sainte-Foye !

*La Sarre?* Azuré comme un ciel d'azur, gardant encore ses trois fleurs d'argent, il rayonne toujours comme autrefois, lorsque Maisonneuve à l'ombre de ses plis portait la croix sur le mont Royal, lorsque Beaujeu, vainqueur, revenait de la Monongahéla.

*Languedoc?* Oui, c'est bien là le drapeau de notre Jean Bart canadien. C'est bien lui qu'ont défendu Bienville, Maricourt et Sainte-Hélène. Quels reflets, quel miroir d'héroïsme dans ses plis éclatants !

*Royal-Roussillon?* Hélas ! plus qu'une loque, ce Royal-Roussillon... Qu'il était beau pourtant lorsque Louis XIV le remit aux défenseurs de son fils aimé ! Qu'il était radieux quand il traversa l'Espagne ! Mais les baïonnettes et les sabres, les tempêtes et la mitraille ont arraché la soie avec sa frange d'or: Hélas ! plus qu'une loque ce Royal-Roussillon !

Mais voilà *Milice*. Tout simple et tout immaculé de blancheur, Milice se déploie aux vents du soir. Ses fleurs de lys exhalent encore le parfum des victoires, et de son cœur une large blessure semble laisser couler du sang de Carillon...



"... C'EST LE CHEVALIER DE LÉVIS QUI  
BRISE SON ÉPÉE, SECONDE DURANDAL, ET EN  
JETTE LES TRONÇONS DANS LA FLAMME." p. 79.



“Ah ! ne le brûlez pas, s'écrie un Canadien voyant Lévis prêt à le jeter au feu. Montcalm nous l'a donné de ses mains; laissez-nous cette relique ! Plus tard ce sera comme notre France à nous...”

Et le général, touché de cet accent, ayant toujours frais dans l'âme le souvenir du glorieux disparu, remet Milice au porte-étendard qui le baise avec amour. Et dans les rangs, tout fier, tout blanc de neige, Milice se déploie aux vents du soir.

Maintenant le feu crépite; vers les cieus, du bûcher funèbre monte une imperceptible fumée; tout à coup un craquement sonore fait tressaillir l'assistance: c'est le chevalier de Lévis qui brise son épée, seconde Durandal, et en jette les tronçons dans la flamme. Les tambours battent, les clairons sonnent; l'holocauste est achevé.

Et au bruit lugubre des fanfares, à la voix douce et plaintive des drapeaux qui meurent, un cri, un seul, jailli spontanément de deux mille poitrines, répond en clameur formidable: Vive la France !

Sur le grand fleuve aux eaux courroucées, dans la forêt, aux arbres qui pleurent, et dans le ciel devenu noir, l'écho a répété longtemps: Vive la France ! France !

“Tout était perdu pour la France au Canada, tout, ‘fors l’honneur’, comme l’avait écrit jadis, de Pavie, le plus chevaleresque des Valois.<sup>1</sup>”

\* \* \*

Ils ne sont plus, les drapeaux qui furent brûlés à Sainte-Hélène.

Ils ne sont plus: il semble que leur gloire se soit envolée avec la fumée du brasier qui les consumait, et que leurs cendres se soient perdues dans l’humus de notre terre. Ils ne sont plus, mais aujourd’hui comme autrefois leur voix parle encore et c’est à peine si nous l’écoutons.

Elle nous dit d’être fiers, de regarder toujours en haut, et bien souvent nous rampons dans la fange.

Elle nous apprend l’amour et l’union, alors que nous nous déchirons et nous dispersons.

Elle nous avertit d’être prudents, d’être prêts pour la lutte, et nous dormons quand l’ennemi veille.

Elle nous supplie enfin de garder le sol, les traditions, la langue et la foi des aïeux, mais que de fois, hélas ! nous oublions.

<sup>1</sup> M. Achintre, cité par A. Leblond de Brumath, dans son *Histoire de Montréal*.

Ah ! pourquoi ne pas l'écouter, la voix des drapeaux ? Elle parle si bien et nous parle toujours...

VIATEUR FARLY

Séminaire de Joliette.



## *Pierre Le Moyne d'Iberville*<sup>1</sup>

---

D'Iberville ! C'est notre Du Guesclin, notre Jean Bart, un nouveau Champlain. Soldat intrépide, il prend part aux expéditions de la baie d'Hudson, de Corlar et de Terre-Neuve; marin audacieux, il affronte les mers glacées du nord et sillonne le vaste Atlantique; explorateur infatigable, il parcourt le golfe du Mexique, le Mississippi, et fonde la Louisiane, dont il sera le premier gouverneur.

Type de chevalier, d'Iberville avait le front haut, les yeux vifs, le nez aquilin et la lèvre impérative; la perruque longue et ondoyante, caractéristique du grand siècle, rehaussait merveilleusement son énergique figure. Un torse puissant, à poitrine rebondie et aux larges épaules, une forte membrure d'athlète, dénotaient chez notre capitaine une vigueur peu commune. A la noblesse des sentiments, à l'amour de la patrie, il joignait l'élévation de la pensée et la solidité du

<sup>1</sup> Montréal a honoré par le bronze la mémoire de ce glorieux soldat. Le 19 juin 1894, elle lui érigeait un monument en face de l'église de Sainte-Cunégonde.

jugement. Bref, il était, dit Charlevoix, l'idole de ses rudes matelots et de ses hardis coureurs de bois; il les aurait menés au bout du monde.

Notre héros appartenait à une famille illustre dans la colonie. Son père, Charles Le Moyne, sieur de Longueuil, avait été anobli par Louis XIV, pour hauts faits d'armes. Neuf de ses frères se couvrirent de gloire en luttant contre l'Anglais et l'Iroquois. Aussi la postérité désignera-t-elle cette noble lignée *une famille de héros*.

Pierre Le Moyne d'Iberville, le plus célèbre des Le Moyne, naquit à Villemarie (Montréal), le vingt juillet 1661. Garde-marine à quatorze ans, il navigua d'abord sur le Saint-Laurent, puis traversa plusieurs fois l'Atlantique.

Il fit ses premières armes sous le chevalier de Troyes, en 1686. Les Anglais, malgré les protestations des Français, s'étant établis à la baie d'Hudson pour y faire la traite, refusaient de quitter la contrée. De Troyes reçut la mission d'aller les déloger. Il rassembla une troupe d'élite, composée de soldats et de coureurs de bois. Les soixante-dix Canadiens qui prirent part à cette aventureuse expédition avaient pour commandants, d'Iberville et ses deux frères: Maricourt et Sainte-Hélène.

Le départ s'effectua en mars, pendant une bordée de neige. Raquettes aux pieds, il fallut traîner jusqu'au Long-Sault, vivres et bagages sur des *toboggans*. Le voyage se poursuivit en canots d'écorce, non sans de grandes difficultés. De nombreux portages à travers les bois et les marécages demandaient des jarrets d'acier et une grande vigueur physique. L'embarcation de notre capitaine chavira dans un rapide, et deux hommes se noyèrent; quant à d'Iberville, empoignant un autre de ses compagnons qui disparaissait, il atterrit heureusement avec son fardeau.

Après avoir parcouru deux cents lieues, la troupe atteignit la baie d'Hudson. Le fort Monsipi, érigé par les Anglais au sud de la baie, était flanqué de quatre bastions portant douze pièces d'artillerie. Une redoute ou *blockhaus* occupait le centre de la place. Tandis que de Troyes, à coups de bélier, enfonce la porte principale du fort, d'Iberville et Sainte-Hélène franchissent la palissade avec cinq ou six hommes et attaquent le *blockhaus*, où se tient la garnison; la porte de la redoute cède, et d'Iberville se précipite à l'intérieur, où il soutient seul, une lutte terrible.

“Hardi ! les gars ! Sus à l'Anglais !” s'écrie Sainte-Hélène, en s'élançant à la rescousse de son

frère. L'héroïque capitaine est aussitôt délivré et les Anglais rendent les armes.

Peu après, en face du fort Rupert, d'Iberville aperçoit un navire ennemi. Sur la grève se trouvent deux canots d'écorce: il en commandera un et Maricourt l'autre. Neuf braves sont choisis, et les embarcations voguent vers le vaisseau anglais. En silence, on aborde le bâtiment. L'homme de quart, enveloppé dans sa couverture, dort profondément; il est tué sur place. D'Iberville donne alors l'alarme en frappant du pied sur le pont. Quelques matelots accourent; reçus à coups de sabre, ils s'enfuient dans la chambre du capitaine. Le héros canadien les poursuit, enfonce la porte à coups de hache et les oblige à se rendre.

De son côté, de Troyes n'est pas inactif: il attaque vigoureusement le fort et s'en rend maître.

De là, nos infatigables soldats se dirigent vers le fort Sainte-Anne ou Albany, qu'ils enlèvent après quelques heures d'un bombardement intense.

\* \* \*

Les rudes gars d'Iberville étaient dignes de leur chef. Deux de ces hommes envoyés pour

reconnaître un vaisseau engagé dans les glaces, furent pris par les Anglais et jetés à fond de cale, où ils passèrent l'hiver. Au printemps, le maître d'équipage se noya, et on fit servir à la manœuvre l'un des prisonniers. Un jour, le Canadien s'aperçut que la plupart des Anglais étaient occupés dans la mâture. Une hache est sur le gaillard d'avant. Il s'en empare, casse la tête au capitaine et au second, puis court libérer le captif. Nos audacieux trouvent ensuite des armes et remontent précipitamment sur le pont.

“Ohé ! les amis, *one by one*, en bas”, crie le nouveau commandant, aux cinq matelots encore dans les vergues.

Les Anglais terrifiés par les pistolets des Canadiens, descendent l'un après l'autre; garrottés à mesure qu'ils mettent le pied sur le pont, ils doivent, à leur tour, descendre à fond de cale. Le navire est aussitôt orienté vers les ports français.

Soudain, une voile apparaît à l'horizon. Alerte... Mais !...

Le drapeau fleurdelisé ! C'est sûrement d'Iberville.

Une voix impérative et claironnante retentit du pont du navire : En vue : Qui va là ?... Rendez-vous !

— On les tient, capitaine, on les tient !  
répond le maître improvisé, tandis que son camarade entonne à plein gosier :

C'est la belle Françoise, lon, gai,  
C'est la belle Françoise...

— Attention aux grappins d'abordage...  
Bonne prise ?

— Oui ! des provisions, de l'eau-de-vie, des peaux de castor... et cinq gros rats de cale, ah ! ah ! ah ! bien vivants.

— Hop ! tope là, mes agnelets ! vous êtes des braves ! je suis fier de vous.

Et d'Iberville les embrassa tous deux. Les marins profondément émus remarquèrent une larme à la paupière du capitaine. C'est qu'il les aimait, ses gars, ses hardis coureurs de bois.

Cette même année, 1687, la paix signée entre la France et l'Angleterre permettait à notre héros de se rendre à Villemarie.

La reprise des hostilités (1689) le trouve à la baie d'Hudson. Deux navires ennemis se présentent bientôt dans ces parages. Comme d'Iberville n'a qu'une trentaine d'hommes sous ses ordres, il entre en pourparlers avec les Anglais. Mais apprenant qu'ils ont fait pointer deux



"TYPE DE CHEVALIER, D'IBERVILLE  
AVAIT LE FRONT HAUT, LES YEUX VIFS,  
LE NEZ AQUILIN ET LA LÈVRE IMPÉRA-  
TIVE." p. 83.



pièces de canon, chargés à mitraille, sur l'endroit où doit avoir lieu l'entrevue, il leur dresse des embuscades, s'empare d'une bonne partie des équipages, et finalement oblige les navires à amener pavillon. Confiant alors à de Maricourt le soin des postes de la contrée, il se dirige sur Québec avec une riche cargaison.

\* \* \*

Frontenac était revenu au pays en 1689. Homme d'énergie et d'action, il voulut user de représailles envers les Anglais, instigateurs du massacre de Lachine, où les Français étaient tombés nombreux sous le *tomahawk* de l'Iroquois. Pendant l'hiver de 1690, il organisa trois expéditions qui portèrent la terreur dans la Nouvelle-Angleterre.

Dès les premiers jours de février, Sainte-Hélène et d'Ailleboust se mettaient à la tête de deux cents hommes, Canadiens et sauvages. Parmi les volontaires se trouvaient d'Iberville, de Repentigny, de Maricourt et bon nombre de ceux qui avaient pris part à la campagne de la baie d'Hudson. Au chant: "En roulant, ma boule roulant", entonné par d'Iberville et cadencé par

les ohé ! ohé ! rythmiques des sauvages, nos braves quittèrent Villemarie, raquettes aux pieds, provisions sur les épaules, et fusil en bandoulière.

Bientôt ils entrent en pleine forêt; le vent souffle en tempête; la poudrière couvre hommes et choses; la course est rude et le soir commence à tomber.

“Compagnons, halte ! s’écrie Sainte-Hélène, on bivouaque ici”.

Pins et mélèzes tombent dru sous la hache: des abris s’élèvent, le feu crépite, et bientôt rôtissent des tranches de caribou. Une voix entonne:

A la claire fontaine,  
M’en allant promener,  
J’ai trouvé l’eau si belle  
Que je m’y suis baigné.

Les refrains montent joyeux dans la nuit:

Lui ya longtemps que je t’aime,  
Jamais je ne t’oublierai.

Après le repas, une courte prière, et chacun s’endort roulé dans sa couverture de laine. Seules, les sentinelles veillent sous le vent qui abat la neige en rafales. On ne fait qu’un somme jusqu’au moment où la grosse voix de Sainte-Hélène clame: “Debout les enfants !”

La tempête s'est calmée; à travers les bras dénudés des bouleaux et des érables, le soleil, disque rouge immense, monte à l'horizon; il atteint rapidement la cime des arbres, et inonde la forêt d'une vive lumière, réverbérée de toutes parts par la neige qui lance les feux de ses diamants, par le givre qui transforme en lustres éblouissants toute l'armée des arbres. On déjeune, on chausse les raquettes, et la colonne reprend sa marche. Et c'est ainsi, avec quelques variations, pendant des jours et des semaines.

Le corps expéditionnaire, en marche depuis trente jours, arrive devant Corlar. Par un froid intense, au milieu de la nuit, d'Ailleboust donne le signal de l'attaque. Les sauvages poussent leur redoutable cri de guerre. Clameurs et vociférations s'élèvent; heurts de l'acier et coups de mousquets retentissent. Aux lueurs de l'embrassement, comme des démons furieux, les assaillants frappent sans merci. Sauvages représailles du massacre de Lachine! soixante personnes périssent, et le bourg n'est plus qu'un monceau de décombres fumants. La troupe se retire après avoir semé dans ces parages la crainte du nom français.

Mais que sont ces faits d'armes, comparés aux exploits qui s'accomplirent à Terre-Neuve et à la baie d'Hudson, en 1696-1697 ? Tout d'abord, d'Iberville démâte *le Newport*, vaisseau de vingt-quatre canons, s'en rend maître sans perdre un seul homme, et détruit Pemaquid, place forte des Anglais en Nouvelle-Angleterre. Poursuivi par sept bâtiments, il leur échappe avec ses trois vaisseaux en longeant la côte bordée d'écueils, et atteint Plaisance dans l'île de Terre-Neuve.

Le gouverneur de la place, de Brouillan, homme intelligent et courageux, mais cupide et violent, devait se concerter avec d'Iberville pour détruire les établissements anglais de l'île. En quatre circonstances, notre capitaine traité de façon cavalière par l'irascible commandant, sut faire violence à ses justes susceptibilités pour ne pas compromettre le succès de l'expédition; il parla même de se retirer en France, mais les Canadiens déclarèrent hautement qu'ils ne reconnaîtraient pas d'autre chef que monsieur d'Iberville, et l'impérieux de Brouillan dut céder.

L'attaque de Saint-Jean, poste considérable des Anglais dans Terre-Neuve, est résolue. D'Iberville, secondé par de Montigny, multiplie les faits de haute vaillance. Un jour, à la tête d'une

troupe de Canadiens, il se jette à genoux, reçoit l'absolution de l'abbé Beaudoin, puis fond sur l'ennemi, le met en déroute, et pénètre avec lui dans Saint-Jean, où il s'empare de deux forts avant l'arrivée du corps d'armée. Le commandant anglais demande à parlementer; de Brouillan ne consulte pas même le héros, et signe seul l'acte de capitulation.

Après la reddition de la place, d'Iberville, avec ses cent vingt-cinq volontaires, entreprend sa prodigieuse campagne d'hiver. Il détruit presque tous les établissements anglais de l'île, tue deux cents hommes et fait sept cents prisonniers.

A la mi-mai 1697, arrivait à Plaisance une escadre de quatre vaisseaux, sous les ordres de Sérigny, porteur de commissions très importantes pour le sieur d'Iberville, son frère. Ce dernier avait ordre de se rendre à la baie d'Hudson et d'en chasser les Anglais. S'adressant à ses inlassables compagnons, d'Iberville leur dit :

— Amis, de par la volonté du roi, notre maître, je prends le commandement de l'escadre de Sa Majesté, pour courir sus à l'Anglais.

— Vive le Roi ! Vive d'Iberville ! s'écrient les coureurs de bois.

Le 11 juillet, l'escadre, comprenant *le Pélican*, *le Profond*, *le Palmier*, *le Wesp* et *l'Esquimau*, est en rade; elle appareille.

Dans la mâtûre de jeunes voix chantent :

A Saint-Malo, beau port de mer,  
Trois gros navir's sont arrivés;  
Nous irons sur l'eau nous y prom promener,  
Nous irons jouer dans l'île.

Sur le pont des voix plus fortes font écho :  
"dans l'île, dans l'île". Tout à coup le drapeau feurdélisé est arboré sur *le Pélican* : c'est le signal du départ. Un vivat enthousiaste retentit : Vive la France !... On lève les ancres et la flotte prend hardiment la direction du nord...

Le trois août, par un temps orageux, l'escadre s'engage dans le détroit d'Hudson. Tandis que les pétrels, au bec crochu et aux longues ailes, fuient devant la tempête, les goélands, à grosse tête et à manteau noir, affrontent l'ouragan. Leurs cris lugubres se mêlent à ceux des pingouins, perchés par bandes nombreuses sur les hautes falaises. D'énormes banquises, poussées par le vent, s'entre-choquent avec un bruit formidable; une pluie glacée rend presque impossible la manœuvre; les vaisseaux courent les plus grands dangers. *Le Palmier* a son beaupré rompu et

n'échappe au désastre qu'en se réfugiant dans l'échancrure d'une banquise; quelques jours après, *l'Esquimau* est écrasé, et c'est avec peine qu'on en sauve l'équipage. Puis on se perd de vue...

Le quatre septembre, *le Pélican* vogue seul en mer libre. Le cinq au matin, du haut du mât de misaine, une voie crie: "Voiles à l'horizon".

— Où? demande d'Iberville.

— Tout droit, à notre avant.

— Combien? continue-t-il.

— Trois, mon capitaine.

— Nos trois vaisseaux?

...

— Non, mon capitaine, ce sont des Anglais.

— Tonnerre d'un nom! et ils sont trois!

Quelle est leur direction?

— Droit sur nous.

A ses marins qui l'observent, d'Iberville dit:

— Ça va cogner dur, mes enfants, car ils sont trois; la route est bloquée, mais vive Dieu, nous leur montrerons que nous sommes Canadiens.

— Vive d'Iberville! Mort à l'Anglais! s'écrie l'équipage.

— Allons, chacun à son poste de combat.

A leur grande surprise, les Anglais virent que le hardi marin prenait ses dispositions pour les

attaquer. "Hors le petit foc; bordez et hissez les huniers," ordonne le commandant, et *le Pélican* augmenta de vitesse.

De neuf heures à midi, les trois vaisseaux ennemis cherchent à démâter le navire français; ce dernier riposte vaillamment. D'Iberville, qui a l'avantage du vent, observe que les bâtiments anglais ne conservent pas leur distance.

— De la toile au vent, commande-t-il; larguez la brigantine et les ris des huniers.

La mâture craque et le voilier file avec vitesse; tout en courant, il envoie, de toutes ses pièces, une bordée au *Hampshire*, une autre au *Hudson Bay*, puis par une manœuvre des plus habiles, range le *Hampshire* sous le vent.

— Canonniers, s'écrie le commandant, pointez à couler bas... Feu !

Un nuage de fumée enveloppe *le Pélican*, dont la membrure est secouée dans toutes les parties. La volée porte si juste, que le *Hampshire*, la carène fracassée, sombre aussitôt. Laissons parler de la Potherie, qui commandait le château d'avant sur *le Pélican*: "A mesure qu'ils prolongeoient notre vaisseau, nous tirâmes nos batteries, mais nos canons étoient pointés si à propos qu'ils firent un effet admirable, car nous ne fûmes pas plutôt

séparez l'un de l'autre, l'*Hampshire* sombra dans le moment sous voile."

Vive le Roi ! Vive d'Iberville ! clament les marins canadiens.

L'*Hudson Bay*, sur le point d'être abordé, amène pavillon; quant au *Derring*, à la faveur de la nuit il réussit à s'échapper.

Cet exploit si glorieux eut un dénouement tragique: une tempête épouvantable s'éleva et, en dépit des efforts surhumains de l'équipage, le *Pélican* et sa prise furent jetés à la côte. L'atterrissage s'effectua dans les conditions les plus difficiles, et bon nombre de matelots périrent. Deux jours après ce désastre, les vaisseaux français, dégagés des glaces, vinrent secourir les malheureux naufragés; on mit bientôt le siège devant le fort Nelson, qui hissa peu après le pavillon blanc et se rendit. La paix de Ryswick (1697), qui assurait à la France toute la baie d'Hudson, rendit sa liberté à d'Iberville.

\* \* \*

Les vastes pays du sud, visités par La Salle et abandonnés depuis la fin tragique de l'explorateur (1682), avaient depuis longtemps attiré

l'attention de d'Iberville. La Louisiane va désormais être son champ d'action. Cinglant vers les bouches du Missipi, il explore ce fleuve, fonde Biloxi (1699), puis retourne en France, où il est décoré de l'ordre de Saint-Louis, à ruban "couleur de feu". Revenu à la Louisiane en 1701, il érige un fort sur le Mississipi, afin d'empêcher les Anglais de venir y faire la traite. L'année suivante, de concert avec Bienville, son frère, il jette les bases de Mobile, puis fait construire des magasins et des casernes dans l'île Dauphine (île du Massacre). En 1702, le roi le crée successivement capitaine de vaisseau, chef d'escadre et gouverneur de la Louisiane.

C'est alors qu'il propose à la cour d'attaquer les flottes de la Virginie et de Terre-Neuve, et de ravager les côtes de la Nouvelle-Angleterre. Son projet agréé, il réunit, en 1706, onze bâtiments de guerre et se rend à l'île Barbade, dont il veut d'abord s'emparer; mais les Anglais y sont puissamment fortifiés et il renonce à ce projet. L'escadre se dirige alors vers l'île Nevis qu'elle enlève; vingt-cinq voiliers sont capturés; tous les habitants, six mille nègres et le gouverneur de la place tombent en son pouvoir. Ce fut le dernier exploit d'Iberville. Arrivé à la Havane, il mourut

---

soudainement d'une attaque de fièvre jaune, le 9 juillet 1706, à l'âge de quarante-cinq ans. Dans sa personne, la Nouvelle-France perdait le plus illustre de ses soldats et le plus grand de ses marins. Il fut vivement regretté de toute la colonie.

FR. ÉLIE,

*des Écoles Chrétiennes.*

Montréal, le 18 octobre 1917.



## *Une expédition vers le lac Supérieur*

---

Nous sommes aux premiers jours de septembre 1678.

La rivière des Outaouais, à travers la forêt sans limite, coule murmurante vers le lac des Deux-Montagnes, où se perdent ses eaux. L'orme pensif courbe vers elle sa tête ronde; le peuplier géant y mire ses branches grêles; et les bouleaux,

“Si menus et si blancs parmi les souches grises”.<sup>1</sup>

y regardent trember leurs feuilles frissonnantes.

L'orchestre des oiseaux est en fête. Le pinson chanteur roule ses notes joyeuses, le moucherolle brun, sa mélancolique plainte; et, pendant que gazouille la fauvette jaune, la noire tribu des corneilles, voguant d'une rive à l'autre, lance ses cris sauvages.

Soudain, du bas de la rivière, retentit, clair et français, un chant, plus suave que les mélodies des bois:

“Trois beaux canards s'en vont s'baignant,  
En roulant ma boule;  
Le fils du roi s'en va chassant,  
Rouli, roulant, ma boule roulant,  
En roulant ma boule, roulant, en roulant ma boule.”

<sup>1</sup> Albert Ferland, *Le Canada chanté*.

Glissant sous la poussée de quatre rameurs aux bras nus, un léger canot d'écorce remonte le courant; à l'arrière, un sauvage manœuvre une pagaie en forme de gouvernail.

Le chef de l'expédition, superbe sous son large chapeau de feutre, est assis au milieu du canot; une épaisse moustache noire souligne ses traits énergiques; ses mains s'appuient négligemment sur un long mousquet planté devant lui: c'est Daniel-Greysolon, sieur du Luth,<sup>1</sup> aventurier, coureur de bois. Il a quitté Montréal pour explorer le lac Supérieur et l'immense pays des Sioux.

Pendant que passe le premier canot, un deuxième paraît, monté par cinq hommes. Obéis-

<sup>1</sup> Du Luth est né à Saint-Germain-en-Laye, vers 1640. Passé au Canada avec Frontenac en 1672, il retourna bientôt en France, car il est en Franche-Comté en 1674. En 1678, il entreprend le voyage d'exploration dont nous parlons. On le trouve en 1684 à Michilimakinac, punissant de mort deux sauvages assassins, après les avoir fait comparaître devant ses compagnons d'armes. En 1686-87, avec La Durantaye et Nicolas Perrot, il organise des contingents de sauvages et de coureurs de bois pour renforcer l'armée de Denonville; plus tard, le 16 octobre 1689, deux mois après le massacre de Lachine, du Luth commande un groupe de français et de sauvages alliés qui détruisent un détachement d'Iroquois au lac des Deux-Montagnes. En 1695 ou 1696, il est guéri de la goutte par Catherine Tegahkouita; il avait souffert de ce mal pendant vingt-cinq années. Sa glorieuse carrière, presque entièrement consacrée au service de son pays, se termina à Montréal, le 26 février 1710.

sant à la cadence du chant, les rames ruisselantes, frappent les eaux en mesure... On entend un dernier couplet:

“O fils du roi, tu es méchant,  
En roulant ma boule;  
D’avoir tué mon canard blanc,  
Rouli, roulant...”

Les voix s'éloignent; la rivière coule toujours murmurante: les feuilles jaunissantes gémissent sous le vent.

Pendant des heures, les canots voguent vers l'ouest; mais voici que le soleil agrandi, tombe rouge derrière les nuages couchés à l'horizon. Le vent fraîchit; les premières étoiles vont paraître.

Les voyageurs fatigués tirent leurs canots vers la rive, à travers les fleurs flottantes des nénuphars, les feuilles allongées de l'iris, et les quenouilles aux épis veloutés.

On s'arrête pour la nuit. Les Canadiens, couverts d'une longue capote, un pistolet passé à la ceinture, s'assoient à l'indienne au pied d'un vieil arbre; nous voyons là les coureurs de bois fameux: Lemaitre, Bellegarde, Pépin, Masson. Les trois sauvages, vêtus d'une culotte en peau de chevreuil, la chevelure ornée de deux plumes raides, préparent le bivouac... Les coups de

hache résonnent, on entend les branches craquer et le bruissement des feuilles sous les pas.

Là-haut, le ciel s'illumine. La grande Croix du Nord ouvre ses bras de feu; le Chariot de David resplendissant de lumière, tourne avec lenteur; et, vers l'est, monte l'Aigle à l'œil de diamant.

Tout en apprêtant le souper, les Canadiens aux voix sonores chantent toujours, et leur rythme mélancolique s'harmonise avec la nuit tombante:

“Isabeau s’y promène, le long de son jardin,  
Le long de son jardin, sur le bord de l’île,  
Le long de son jardin, sur le bord de l’eau,  
Sur le bord du vaisseau”.

Un feu brille dans la clairière, le repas est prêt: quelques poignées de maïs cuit à l'eau, du gibier grillé à la broche, une lampée d'eau-de-vie pour fouetter le sang; bientôt, les voyageurs, roulés dans leurs couvertes, dorment profondément.

Tout repose dans la nuit: seul l'engoulement fait alterner son cri rauque avec la flûte douce de la grive solitaire et le coassement monotone de la grenouille plaintive.

Le soleil n'aura pas encore paru le lendemain, lorsque les canots reprendront leur course, et les rameurs, leurs chants.

\* \* \*

Ce voyage vers l'inconnu doit être long et fatigant. Plusieurs fois déjà, les aventuriers se sont mis à l'eau pour ne pas déchirer les embarcations sur les pierres; souvent, il a fallu charger sur son dos les marchandises, transporter les canots.

Pendant quelques jours, du Luth suit la rivière des Outaouais, mais, à l'endroit où elle fuit vers le nord, l'explorateur s'engage dans un chaquet de lacs reliés par des cours d'eau rapides. Les portages aux noms poétiques et français sont successivement franchis: portage des Galops, de l'Épine, des Roses, de la Marquise. Enfin, voici le lac Nipissing, où l'on fera halte pour quelques jours, profitant de l'hospitalité d'une bourgade indienne.

Du Luth voulait se faire "connaître des sauvages" suivant son expression. Il offrit donc au chef du village un grand fusil, et lui dit par son interprète: "Grand chef, Ononthio te promet sa protection, si tu veux combattre ses ennemis,

toi et ta nation.” *Le chef* accepta le présent et, *debout, son bras tatoué dressé vers le soleil*, répondit solennellement: “Je veux que le soleil cesse de fondre la neige et de réchauffer la terre, si les Nipissings manquent de fidélité aux Français.” Puis il remit à du Luth un collier et des peaux de castor, l’invita à un grand festin, et on scella l’alliance par une expédition de chasse et de pêche.

Il fallut se remettre en route. Les canots traversèrent le lac, laissant à droite une haute montagne, tombeau du grand Castor, d’après la croyance naïve. Ils entrèrent ensuite dans la rivière des Français, aux rives désolées, formées de rochers abrupts, où à peine quelques arbres montrent de loin en loin leurs maigres silhouettes tordues par le vent.

A la mi-novembre, les canots atteignaient le lac Huron, la “Douce Mer”, que du Luth et ses compagnons saluaient d’un cri d’enthousiasme. La surface verte, à peine ridée par le frisson des petites vagues, s’étendait jusqu’à l’horizon, touchant le ciel par une barre d’azur sombre; à l’ouest, le soleil rougeâtre, sur le point de disparaître, regardait son image bercée au sein des eaux; vers le sud-ouest, s’allongeait la côte dénudée de l’île Manitoulin, où vivent les Amiones, descendants du dieu souverain, le Grand Lièvre.



"JE VEUX QUE LE SOLEIL CÈSE DE FONDRE  
LA NEIGE ET DE RÉCHAUFFER LA TERRE, SI LES  
NIDISSINGS MANQUENT DE FIDÉLITÉ AUX FRAN-  
ÇAIS." p. 106.



Du Luth s'arrêta sur les bords du lac pour y passer l'hiver. Des tentes furent dressées, recouvertes d'écorce de bouleau, et, sans incidents, les mois s'écoulèrent, la troupe trouvant en abondance le gibier et le poisson.

\* \* \*

Les ortolans au collier jaune, la grive au corsage roux, et la corneille,

“Inclinant son vol noir vers la cime des pins”<sup>1</sup>

annoncèrent le retour du printemps. Les canots remis en état, on prit la route du lac Supérieur.

Au saut Sainte-Marie, du Luth envoya à Frontenac une lettre afin de justifier son départ clandestin pour cette grande expédition. “Je n'ai pas pris les ordres de votre Seigneurie, lui disait-il, mais je compte que le service que je rends à sa Majesté, disposera favorablement votre Grandeur à mon égard. Il est de première importance d'attacher à notre cause ces sauvages de l'ouest”.

Les canots continuent leur route, et, au printemps de 1679, apparaît le grand lac Supérieur,

<sup>1</sup> Albert Ferland, *Le Canada chanté*.

réservoir infini d'eau limpide, dont les rives s'égayaient de verdure renaissante. Après avoir navigué le long des côtes, l'expédition, le 2 juillet, atteint le village des Nadouecioux, où du Luth arbore les armes de sa Majesté le roi de France. "Notre pays est très grand, dirent à du Luth les Sioux, au soleil couchant, il y a les Karésis, puis la terre est coupée; au delà, il n'y a que de l'eau puante"; c'est ainsi qu'ils nomment la mer.

Maintenant commence la partie principale de la mission que du Luth s'était imposée: établir la paix entre les tribus des Sioux, les attirer aux Français, ouvrir des débouchés pour les pelleteries.

Les Sioux formaient la peuplade la plus nombreuse du Canada. Grands, robustes, bien taillés, ils parlaient lentement leur langue sifflante et se peignaient sur le corps des figures de serpents, d'ours ou de buffles. Pour honorer leur dieu, le soleil, ils pendaient aux arbres, des chiens, qu'ils laissaient mourir enragés; souvent on rencontrait dans les bois, ces horribles cadavres se balançant sous la bise.

Le 15 septembre 1679, du Luth envoya des messagers à toutes les nations sauvages de l'ouest, leur donnant rendez-vous pour l'hiver suivant.

à l'endroit où s'élève aujourd'hui la ville de Duluth.

Les délégués vinrent de loin, "fourrés comme des ours"; aussitôt arrivés, ils présentaient leurs hommages à du Luth. "Ce collier contient ma parole, disait un chef puissant, et j'assure que l'original pressé de la soif ne désire pas avec plus d'ardeur l'eau des rivières que je ne désire enterrer pour jamais les flèches et la hache".

Un capitaine Sioux s'approcha en pleurant, appuya ses deux mains sur les genoux de du Luth et se recommanda à lui. "Toutes les nations ont leur père, dit-il, et moi, je vis sans protecteur". Le sauvage étendit ensuite une peau d'ours, sur laquelle il étala une vingtaine de flèches; il les prit les unes après les autres, nommant une bourgade de sa nation en même temps, et demanda au chevalier de lui accorder sa protection.

Vint la réunion plénière. Les délégués, rassemblés dans une grande hutte, s'assirent en cercle sur leurs talons, du Luth tenant la place d'honneur; on plaça au centre le calumet, sorte de vase en pierre rouge, orné de plumes et muni d'un tube de quatre à cinq pieds.

Du Luth expliqua le but de la réunion. "Je vous ai convoqués, leur dit-il, afin que vous puis-

siez tous dormir en paix dans vos cabanes, sous la protection du grand roi qui règne au delà des eaux. C'est avec ce grand roi que vous allez faire alliance."

Les sauvages, les yeux fixés à terre, quelques-uns fumant par petites bouffées, gardèrent un silence presque complet. A peine si, de temps en temps, une de ces figures impassibles, prononçait une parole; puis l'on n'entendait que le crépitement du feu.

La première séance terminée, il restait aux sauvages à délibérer entre eux. Ces conseils secrets durèrent quelques jours, mais du Luth connut à l'avance que les décisions seraient favorables à sa cause.

Lors de la réunion finale, un jeune homme illustre par sa force et ses ruses, ayant déjà tué cinq ennemis dans le combat, éleva la voix, disant: "Je ne suis pas un homme de conseil, j'écoute ordinairement les anciens, voici la paix. Ononthio tu as sans doute beaucoup de joie de voir ici tous ces peuples autour de toi: toute la terre est devant toi pour faire un grand amas de haches; sache que le premier qui la lèvera contre toi, nous la lèverons tous contre lui. Enterrons la hache et le bouclier, et faisons passer une rivière par dessus.

---

Nous ne donnerons nos fourrures qu'aux Français nos alliés”.

Le calumet passa de bouche en bouche, chacun lançant une bouffée vers le soleil, en témoignage de ses bonnes intentions. La paix était faite.

Un guerrier se prépara pour la danse du calumet. Il saisit sa hache et ses flèches et, brandissant ces armes, imitait le combat. Son grand corps d'athlète, aux muscles saillants, se détachait en attitudes violentes, sur la lumière enfumée qui montait derrière lui. En face du président, se dressait un poteau, que le sauvage, après avoir gesticulé longtemps, frappa de sa hache. Le silence se fit alors, et, lentement, de sa voix sifflante, le guerrier relata une de ses prouesses. Les spectateurs, en guise de félicitations, jetèrent des hurlements affreux. Le danseur reprit sa place, d'autres sauvages répétèrent les mêmes gestes.

Lorsque vint le moment de se séparer, du Luth leur fit renouveler leurs promesses. “L'arbre de la paix monte vers les nuages, leur dit-il, que les alliés lèvent constamment les yeux vers lui”. Puis il leur souhaita bon voyage, demandant au maître de la vie, “de dissiper leurs maux de tête

et d'estomac, afin que leurs parents les revoient contents”.

\* \* \*

Peu à peu, la neige disparut; la sanguinaire fit briller sa corolle blanche, l'oiseau bleu vint visiter les bourgeons verdissants. Le moment était venu de compléter l'exploration.

Au mois de juin 1680, en compagnie de quatre Français et d'un sauvage, du Luth partit sur deux canots, pénétrant plus avant vers le sud, afin d'atteindre le Mississipi. Tout le cours de la rivière était obstrué par des huttes de castor, élevant leurs coupes au-dessus des eaux. Il fallait quelquefois éventrer ces huttes, et rompre les digues de ces intelligents constructeurs, “hommes d'une autre race” disaient les indiens.

Et sur les rives, au fil de la route, quelles scènes d'une sauvage grandeur ! Parfois, un troupeau de buffles venait se désaltérer dans le courant. Les robustes animaux, dans l'eau jusqu'à mi-jambe, regardaient, étonnés, ces intrus qui venaient troubler leur quiétude; leurs grands yeux suivaient les mouvements des canots, puis, tout à coup, saisis de terreur, poussant un meuglement plaintif, ils s'enfuyaient, leurs pieds soulevant les mottes

de terre qui retombaient derrière eux, pendant que les branches craquaient sous leur galop précipité. D'autres fois, l'original, aux bois longs et palmés, nageait à travers la rivière; son muflé énorme dominait les eaux, et de chaque côté de son poitrail fuyaient les petites vagues, gonflées par sa marche rapide.

Les jours passaient vite au spectacle de cette belle nature. On traversa un lac, d'où une petite rivière conduisit au grand Mississipi. Du Luth apprit en entrant dans ce fleuve que le père Hennepin, récollet, fait prisonnier par les Sioux, avait été contraint de les suivre depuis plusieurs semaines. Le père Hennepin et du Luth s'étaient connus en Europe, à la bataille de Senef, où le père servait comme chapelain; depuis, le récollet, venu au Canada, avait suivi La Salle; il s'en était séparé pour reconnaître le Mississipi, et avait été pris par les Sioux... Du Luth allait-il laisser le missionnaire entre les mains des sauvages? Mais comment affronter seul, une nation entière? La bravoure ne calcule pas.

“Je laissa deux Français avec les marchandises, et pris avec moi le sauvage et deux coureurs de bois,” raconte du Luth. Nos héroïques voyageurs firent quatre-vingts lieues, marchant jour et nuit,

avant d'atteindre le courageux prisonnier et les onze cents indiens qui l'escortaient.

Le chef de la bande était un de ceux qui, l'année précédente, avaient fait la paix avec les Français. "Que sont devenues tes promesses, lui dit du Luth, ont-elles disparu comme la neige des bois, et comme les glaces des rivières?" Le sauvage baissait la tête.

"N'avons-nous pas fumé ensemble le calumet de paix? Ce prêtre est mon frère, et je veux le ramener avec moi".

"Écoute, Ononchio, je garde la robe noire avec moi afin de me faire instruire, moi et mon peuple", dit le sauvage après avoir réfléchi un peu.

"Mais pourquoi alors le traînez-vous, comme s'il était prisonnier?"

"Tu connais ma nation, Ononchio, je le maltraite afin de les empêcher de le tuer. Cependant je vais te le rendre." Le chef alla lui-même chercher le père Hennepin qui, plein de reconnaissance, prit place dans les canots.

L'exploration se continue sans autre incident. Du Luth suit le Mississipi, la rivière Wisconsin jusqu'à la baie Verte; à Michillimakinac il passe l'hiver 1680-81. Le 29 mars 1681, il part sur les

glaces avec le père Hennepin et deux Français; puis, après le dégel, continue son voyage par eau, et, vers la fin de mai, les voyageurs descendent en chantant le cours de l'Outaouais.

Arrivé à Québec en juin, du Luth eut à souffrir des persécutions de ses ennemis; il fut même emprisonné pendant quelques jours, accusé de trafic illégal avec les sauvages. Ainsi se termina cette expédition. Du Luth avait visité les grands lacs Huron et Supérieur, exploré les sources du Mississipi, de la rivière Rouge et du Saint-Laurent; il s'était rendu dans l'ouest plus loin qu'aucun Français; il avait gagné l'amitié des Sioux, et son influence s'étendait sur toutes les nations avoisinantes.

\* \* \*

Il y eut des explorateurs plus heureux que du Luth, mais aucun n'a exposé sa vie à de plus grands périls, ni conquis sur les sauvages un pareil ascendant. Du Luth aurait pu user de son influence pour s'enrichir, mais il mourut pauvre, et Vaudreuil a pu dire de lui avec justice: "C'était un très honnête homme", et "l'un des officiers les plus braves de la colonie", ajoute Charlevoix. L'histoire ratifie ces jugements et nous montre

en du Luth l'une des figures les plus sympathiques des temps héroïques de la Nouvelle-France.

\* \* \*

L'épopée canadienne a été chantée par de grands poètes, et l'histoire de nos hommes illustres, racontée admirablement; mais nous avons oublié nos chevaliers errants, explorateurs, coureurs de bois. Plusieurs d'entre eux, sans doute, ne méritent pas toute notre estime, mais la vie d'un grand nombre est admirable. Les coureurs de bois nous ont attaché les sauvages, et nous ont protégés contre l'Anglais et l'Iroquois; ils ont découvert ou exploré le centre et l'ouest de l'Amérique du Nord; ils formaient l'avant-garde de nos armées intrépides, et les soldats incomparables des expéditions lointaines, de Terre-Neuve, de la baie d'Hudson... , étaient des coureurs de bois; enfin ils ont contribué pour une large part à la formation du caractère canadien, souple mais persévérant. Qui donc fera revivre les drames émouvants de leurs carrières aventureuses?... Espérons que bientôt un écrivain patriote saura dégager de leur histoire les grandes leçons d'énergie, d'endurance et de ténacité qu'elle contient. Nous avons besoin

---

de ces leçons, car nous livrerons encore de rudes combats pour accomplir notre destinée glorieuse: conserver en Amérique la vraie civilisation, l'esprit catholique et l'esprit français.

FR. ROBERT,

*Des Écoles Chrétiennes.*

Montréal, octobre 1917.



EN MARGE DE L'HISTOIRE DE MONTRÉAL

---

*Le recensement de Ville-Marie  
par Talon, en l'année 1667<sup>1</sup>*

---

...voyage que fit M. de Tracy cette année, en l'île de Montréal... qui l'obligea de se transporter en ce lieu afin de se faire connaître aux sauvages... M. Talon y monta aussi dans le même temps, tant pour le même sujet que pour y exercer, en qualité d'intendant, toutes les fonctions que le service du Roi pourrait exiger de sa personne, lequel fit à l'édification et à la satisfaction de tout le public, qui le vit marcher de maison en maison, suivant les côtes de cette île, afin de voir jusqu'au plus pauvre...

HISTOIRE DU MONTRÉAL

(de l'automne 1666 à l'automne 1667.)

*François Dollier de Casson.*

Le 4, Monf de Tracy, s'embarque pour monter à Mon-réal.

Le 6, Monf l'Intendant monte auffy à Mon-réal.

JOURNAL DES JÉSUITES

(les 4 et 6 mai 1667.)

«Huguet, aide-moi à passer cette çaçaque...  
Bien... Maintenant, donne-moi mon épée.»

«Celle-là, monsieur le major ?»

«Non pas, l'autre dont la garde est sertie de  
petits rubis et qui est tout au fond du coffre.»

<sup>1</sup> Tous les noms des habitants de Ville-Marie mentionnés dans notre récit sont authentiques, nous les avons lus au recensement de la Nouvelle-France, fait au printemps de 1667.

«Voilà, monsieur le major.»

«Merci.»

«La belle mise que vous avez, monsieur ! Sans vouloir faire l'éclairé, j'estime qu'il ne se peut rien voir de plus beau que cette serge d'Aumale, auprès de quoi toute autre étoffe n'est que futaine. Cela a du vous coûter bon.»

«J'en ai donné trente pistoles au tailleur de Québec qui l'a reçue de Paris, l'automne dernier, pour moi.»

«Baste ! On voit bien d'ailleurs, monsieur, que ce n'est pas là l'habit d'un ladre. Et je m'y connais, mon père était drapier à Rouen.»

«C'est bon... Mais, fi ! mon garçon, la vanité est un défaut. Au reste, je te remercie... Et quelle heure est-il ?»

«Presque la demie de six heures, monsieur. Et si monsieur veut m'en bailler licence, j'outrerais : qu'en certaines circonstances, bonne figure n'est pas défendue. M'est avis, que lorsqu'on représente le Roi dans un gouvernement, on ne doit pas se mettre comme un truand ou un marmouset ; morguienne !»

«Voilà qui est le mieux du monde !» dit en éclatant de rire, le sieur Zacharie du Puis, comman-

dant du fort de Ville-Marie, mis en belle humeur, par ce flot d'enthousiasme du soldat Huguet. «Allons !» continue-t-il, «dépêche-toi, vite, ... mon chapeau à plumes et mes gants... Il ne faut pas faire attendre monsieur Talon, qui m'a mandé de l'aller voir ce soir au séminaire. Mais au fait, j'y pense, va dire au père Lamothe, de m'envoyer dans la salle des gardes, les soldats de la garnison; en ayant cure cependant, de remplacer avant que de les relever, pour les faire venir, ceux qui veillent sur les bastions.»

\* \* \*

Quelques instants plus tard, monsieur le major du Puis, installé à une table de bois brut, dans la salle des gardes, du fort de Ville-Marie, à la clarté rougeâtre d'un flambeau fumeux (car les murailles sont épaisses et la fenêtre à grille, étroite et haute) écrit au fur et à mesure qu'ils se présentent, les prénoms, noms et âges des soldats de la place. Quand tous ont répondu (ils ne sont d'ailleurs que dix), il trace lui-même ses appellations et âge, dans l'espace laissé en blanc, au haut de la feuille; met un en-tête à la pièce et relit à mi-voix.

*“État de la troupe du Fort de Ville-Marie, au mois de may, 1667. Fait à la requête de monsieur l’intendant, et à lui remis.*

*Zacharie du Puis, major de l’Ile de Montréal, et commandant du fort susdit, 57 ans.*

SOLDATS, MOUSQUETAIRES ET  
ARQUEBUSIERS

<i>Pierre Barreau</i>	<i>28 ans</i>	<i>Pierre du Crès</i>	<i>25 ans</i>
<i>Robert Le Comte</i>	<i>23 “</i>	<i>Jean Daluzeau</i>	<i>29 “</i>
<i>François Labbé</i>	<i>29 “</i>	<i>Jean Quentin</i>	<i>25 “</i>
<i>Étienne de Saints</i>	<i>26 “</i>	<i>Antoine Loquet</i>	<i>23 “</i>
<i>René Huguet</i>	<i>22 “</i>	<i>Le père Lamothe</i>	<i>60 “</i>

Lecture faite, monsieur le commandant après avoir cacheté le tout, en donnant quelques ordres pour la soirée, sort de l’enceinte fortifiée, par la poterne qui donne sur un petit pont jeté sur la rivière Saint-Pierre, et qui relie à la terre ferme, la pointe où se trouve assis le fort de Ville-Marie.

\* \* \*

De cette forteresse, à la résidence des seigneurs d’Ile e Montréal, les Messieurs de Saint-

Sulpice, la distance est tôt franchie. Des bastions et des courtines on aperçoit même à travers les arbres, le château de ces messieurs, flanqué de ses deux tours carrées; surmontées de toitures quadrangulaires dont les flèches dominant les plus hautes futaies.

A l'huis de la demeure seigneuriale, monsieur le major est salué par six gardes portant les couleurs du Roi, qui y stationnent, la hallebarde au poing. Car il faut dire que monseigneur le marquis de Tracy, vice-roi de la Nouvelle-France, a précédé de quelques jours monsieur l'Intendant en ces lieux et que, de même que lui, il est l'hôte de messieurs les seigneurs...

Dans le jardin, où monsieur le major se rend offrir incontinent ses hommages au vice-roi, il y a déjà force compagnie qui l'a devancé. D'abord, voici messire Gabriel Souart, le supérieur de Saint-Sulpice et le représentant autorisé des seigneurs, puis messire Gilles Pérot, le curé de la paroisse, aussi messires Dominique Galinier, Michel Barthélemy et Claude Trouvé; tous de la communauté, tous commensaux de cette demeure, qui est le séminaire aussi bien que la résidence des seigneurs. Quant à messire l'abbé Dollier de Casson, s'il

n'est pas là, c'est qu'il est parti pour le fort Sainte-Anne.<sup>1</sup>

Maintenant, monsieur le major cherche parmi les groupes que les vapeurs du soir commencent à envelopper de leurs ombres, la figure de monsieur l'intendant.

Il reconnaît et sa'ue au passage le juge royal, Louis Artus sieur de Saily, le sieur Picoté de Belestre, le juge Charles Dailleboust, Étienne Bouchard le chirurgien, Jacques Leber trafiquant de fourrures, Charles Le Moyne le trésorier du roi, Jean-Baptiste Migeon, le procureur fiscal, Jacques Le Moyne le marguillier-comptable, dont il est le collègue, puisqu'il est, lui, le major, marguillier d'honneur... Il va, de ci, de là, scrutant les groupes... Mais d'intendant point.

«Je suis un peu à l'avance,» se dit le major, «je me remets que monsieur l'Intendant ne m'a donné rendez-vous ici que pour huit heures. Ce n'était pas la peine de tant me hâter et d'abréger ma collation ce soir, mille arquebuzades !»

<sup>1</sup> Le nom de messire l'abbé Dollier de Casson n'est pas compris dans le recensement de 1667, et cela sans doute à cause d'une absence prolongée de Ville-Marie, occasionnée par un pénible voyage et un long séjour que fit l'abbé, au fort Ste-Anne, dans le lac Champlain, tels que décrits en son *Histoire du Montréal*, au chapitre: De l'automne 1666, à l'automne 1667.

Viennent à passer maître Bénigne Basset, le tabellion, avec François Bailly l'entrepreneur de bâtisses.

«Bonsoir monsieur le major !» disent-ils.

«Bonsoir maître Bénigne, bonsoir François ! Hé là, qu'il vous plaise de me dire l'heure.»

«Un peu passé sept heures», fait Bénigne, après qu'il eut levé les yeux vers le firmament violet, où s'allument quelques étoiles.

\* \* \*

Et pendant ce temps-là, monsieur l'Intendant, au seuil d'une maison qui borde l'un des sentiers de la naissante Ville-Marie, s'entretient avec un colon, sa femme et ses enfants.

Ce ménage est le cent vingt-quatrième qu'il visite.

Voyez-le, dans le demi-jour de la nuit tombante.

C'est un homme de quarante-deux ans. L'ovale de sa figure est d'une singulière régularité. Les yeux sont grands et beaux, le nez est légèrement busqué, la moustache fine, la bouche délicate mais énergique. Une perruque, dont les larges boucles flottent sur les épaules, encadre tous ces traits,

empreints de sagesse, de force et de bonté. Il porte des souliers à talons hauts et à boucles d'argent, des bas de soie noirs, une rhingrave et un habit de drap très foncé, avec un rabat de toile de Hollande, qui se détache, sur la devanture de l'habit. Il est coiffé d'un feutre empanaché.

Sans apparât, sans autre fonctionnaire qu'un secrétaire, au foyer du colon, tout près de lui, il s'informe de ses besoins, de ses espoirs, il s'enquiert de ses griefs et de ses joies.

Brave monsieur Jean Talon !

«Oui, monsieur l'Intendant,» dit l'homme de la terre nouvelle, «il y a quatorze ans que j'habite ce pays. Quand j'y vins, avec la recrue de 1653, ce bourg avait onze ans»... Puis il dit son nom, son âge, ceux de sa femme et de ses enfants, de son domestique, le nombre de ses bestiaux, et les arpents de terre en valeur.

Et le secrétaire qui accompagne monsieur Talon, note les particularités données.

Puis paternellement, l'intendant prend congé de ses hôtes, qui le regardent s'éloigner sur la route grise, dont la lune accentue maintenant un peu la clarté...

Bientôt, il chemine sur le sentier qui côtoie a rivière. Il passe devant l'école qu'il a visitée

la veille, où gîtent les sœurs Marguerite Bourgeois, Catherine Crolo, Marie Raisin, Anne Yon et quatre jeunes filles de France à marier, qu'il a placées lui-même sous l'égide de Marguerite Bourgeois, en cette maison, berceau de la *Congrégation*.

Quelques toises plus loin, se rencontre l'hôpital... Soudain, au moment où il longe la haute palissade, de l'intérieur monte dans le soir serein et constellé, une douce voix d'enfant, qui chante ronde de France, aux accents harmonieux et plaintifs d'un luth.

Qui est-ce qui passe ici si tard,  
Compagnons de la marionnette,  
Qui est-ce qui passe ici si tard;  
Sur le quai ?

Après une pause, une autre voix enfantine répond :

“Ce sont les chevaliers du Roi,  
Compagnons de la marionnette,  
Ce sont les chevaliers du Roi,  
Sur le quai...”

Monsieur Talon le connaît bien cet air, pour l'avoir entendu dans la vieille France, où il a été intendant du Hainaut, avant que de venir dans la Nouvelle. Il s'arrête, écoute un moment la chanson qui le transporte en pensée, au delà de

l'océan, au pays lointain de ses pères, puis il dit à son compagnon : « Procédons, monsieur, la nuit s'annonce belle, et cette chanson fait plaisir, mais je n'ai nulle visée de coucher ce soir à l'enseigne de la lune. »

Et sans plus, ils pressent le pas tous deux, et rentrent au château des seigneurs de l'île.

Il est huit heures.

Monsieur l'Intendant est un peu las, tout couvert de poussière, comme d'ailleurs le secrétaire qui est harassé.

Mais qu'importe !. . . On a fait de la bonne besogne.

Les uns ont été secourus, les autres fortifiés dans leurs espérances, enfin tous les colons savent qu'ils sont appuyés et que le roi s'occupe d'eux . . .

\* \* \*

Les notables que nous avons vus tout à l'heure au jardin, sont maintenant dans la grande salle du séminaire, encore tout plein du souvenir que monsieur Paul de Chomedey sieur de Maisonneuve y a laissé. Car deux ans ne se sont pas encore écoulés depuis son départ, et cette maison était son château, lorsqu'il était gouverneur de Ville-Marie.



“... L'INTENDANT VIENT D'APPARAÎTRE,  
UN PORTEFEUILLE DE CUIR SOUS LE BRAS  
ET LE CHAPEAU À LA MAIN, EN DISANT:  
SALUT MONSEIGNEUR, SALUT MESSIEURS”  
p. 130.



Cette pièce, plus longue que large, et de dimension assez vaste pour contenir nombreuse compagnie, est celle de la communauté, dite: salle des exercices. C'est ici que les Messieurs font la prière, se rencontrent aux heures de récréation ou encore, reçoivent les personnages qu'ils veulent particulièrement honorer.

A la muraille faisant face à l'entrée qui donne sur le corridor, sont suspendus: un grand crucifix d'ébène à Christ d'ivoire et des portraits; ceux de messire Olier, le fondateur et premier supérieur de Saint-Sulpice, et de messire de Bretonvilliers son successeur et le supérieur actuel à Paris.

Sur le mur opposé, que la porte sépare en deux pans, d'autres portraits: ceux des barons de Renty et de Fancamp; deux des premiers associés de la compagnie de Notre-Dame de Montréal, instigatrice du projet et fondatrice de Ville-Marie.

Une fort belle pendule sur sa crédence, ornementée d'incrustations de cuivre et d'écaille, pare le fond de la chambre.

Enfin, en regard, à l'autre extrémité, une peinture représentant Louis XIV et une autre son ministre des finances et des colonies, le fameux Colbert.

Une grande table de vieux chêne à pattes sculptées, garnie d'un encrier, de plumes, de grat-

toir, d'un petit plat de poudre à assécher l'encre et de papier, occupe le centre de la pièce.

Monseigneur le vice-roi s'y trouve dans un fauteuil de tapisserie ancienne, à dossier élevé. De temps en temps, il écrit avec une longue plume d'oie blanche, soit la réponse provoquée par sa question, soit la suggestion judicieuse, offerte par un des assistants, pour l'avancement de Ville-Marie et son bon gouvernement...

Mais monsieur l'Intendant vient d'apparaître, un portefeuille de cuir sous le bras et le chapeau à la main, en disant: «Salut Monseigneur, salut messieurs!» Et l'assemblée lui rend ses civilités.

Le major du Puis a tôt fait d'aller à sa rencontre, et de lui remettre sous pli, les détails requis sur la soldatesque. Et ceci complète le dénombrement de Ville-Marie.

Monsieur Talon remercie, et met la pièce dans son portefeuille...

Alors, le vice-roi s'adressant au major dit: «Faites en sorte, monsieur, de convier pour demain après les vêpres, dans l'enceinte du fort, les sauvages amis qui, me dit-on, cabanent aux environs de ce bourg. Je les veux voir, me montrer à eux et leur faire festin de sagamité.»

«Mes gens les iront quérir, Monseigneur», acquiesce le major.

«Au reste», intervient l'intendant, mi-sérieux, mi-souriant, «voici comme, si cela est du goût de Monseigneur, je vous conseille cette sagamité. Retenez cette manière de la faire, qui me vient de la révérende Mère Marie de l'Incarnation, la supérieure des Ursulines de Québec... Pour soixante à quatre-vingts sauvages, mettez dans l'eau quatre mesures de farine de pois et de blé-d'Inde, quatre pains de six livres, quatre livres de gros lard, un boisseau de pruneaux noirs et une douzaine de chandelles de suif...»

«J'ai fidèle mémoire, monsieur l'Intendant, comptez que tout sera à point».

.....  
Alors, neuf heures venant à sonner à la belle pendule, la compagnie se sépare, en se souhaitant bonne nuit.

Dans une salle basse, où ils les ont déposés à l'arrivée, chacun va reprendre son pistolet ou son mousquet. Il ne serait guère prudent, en l'an 1667, d'être sur le sentier, à neuf heures du soir à Ville-Marie, sans armes.

«Bonne nuit et gare aux faquins d'Iroquois !» dit monsieur l'Intendant.

«Depuis que Monseigneur avec ses troupes les a réduits en cannelle,» retorque Charles Le Moyne, «ils ne sont plus à craindre».

«Tout de même !... Tout beau ! tout beau ! monsieur», fait le vice-roi, et il ordonne à ses gardes de prendre leurs arquebuses et de les accompagner jusqu'à leurs gîtes portes closes.

«Les marouffles s'enfoncraient dans d'étranges épines, s'ils faisaient pièce sur nous ce soir,» remarque le sieur Picoté de Belestre... pendant que la troupe déambule sur la route assombrie par les arbres, mais où la lune, en perçant la feuillée, sème cependant une lueur indécise et laisse traîner ici et là quelques pâles rayons.

Bientôt, reviennent les gardes.

Tout est bien.

Et sous les étoiles, pour jusqu'au soleil nouveau, Ville-Marie s'endort...

\* \* \*

Puis, c'est dimanche.

Monsieur l'Intendant, réveillé en sursaut par une harmonie de trompettes et par des battements des tambours, pense d'abord que c'est la diane; et se retourne pour dormir; mais voici que la musique se rapproche, elle semble maintenant presque dans sa chambre. Il entr'ouvre les rideaux de son lit, voit que le sablier sur la cheminée, marque six heures et qu'un beau rayon de soleil se glisse entre

les deux contrevents clos .. Il met ses pantoufles, une robe de chambre de brocatelle de laine amarante à fleur de lys et jette toute grande ouverte la fenêtre.

Plusieurs tambours avec des sonneurs de trompettes sont là, en bas, dans la cour, aux fins de lui donner l'aubade. Monsieur Talon, courtoisement les remercie et leur fait porter par Courage, son valet de chambre, à chacun un écu blanc.

Monseigneur le vice-roi d'où ils arrivent, leur enverra plus tard, une brasse de pétun. Quant à messire l'abbé Souart, où ils vont donner l'aubade aussi, il leur fera servir à tous une tasse de vin d'Espagne...

Mais monsieur l'Intendant ne s'endort plus. Il revêt un bel habit de moire (car c'est aujourd'hui dimanche, ne l'oublions pas) agrémenté d'un col et de manchettes de dentelles au point d'Alençon. En attendant le petit déjeuner, confortablement assis dans une bergère, il feuillette une liasse de papier, laquelle, contient les détails et les renseignements recueillis dans sa tournée des côtes de la région de Montréal et du bourg de Ville-Marie. La liasse parcourue et tout compte fait, il écrit sur une feuille, qu'il y annexe en guise de sommaire:

---

 RECENSEMENT DE 1667

## VILLE-MARIE ET SES CÔTES

<i>Ménages</i> .....	124
<i>Population</i> .....	760
<i>Arpents en culture</i> .....	1849
<i>Bestiaux</i> .....	344

Après le déjeuner, Monseigneur en habit somptueux de taffetas changeant rouge et bleu, l'épée au baudrier de drap d'or et ayant à la main une longue canne, se promène avec monsieur Talon et Messieurs de Saint-Sulpice, sur la terrasse d'avant, jusqu'au premier coup de la messe. Puis, sous l'escorte d'une garde d'honneur de haliebardiens, on se rend à l'église de la paroisse, qui est attenante à l'hôpital, et qui se trouve trop petite pour contenir tous les colons. Il faut ouvrir grandes les portes, pour que tous voient au moins l'autel du dehors.

Il y a pain bénit. C'est l'intendant qui va à l'offrande, et qui dépose dans le plateau deux ducats de la part du marquis de Tracy et deux autres de la sienne. Le chœur chante, soutenu par violon et basse-viole, une messe royale de Dumont, et pour finir le *Salvum fac regem*.

Après l'*Ite missa est*, monsieur Talon passe de l'église à l'Hôtel-Dieu, pour aller saluer une dernière fois mademoiselle Mance, la mère Catherine Masse, supérieure des hospitalières, et les sœurs Moreau de Bresoles, Marie Morin, Catherine Denis et Élisabeth Le Comte.

Comme il descend le perron de l'hôpital, il aperçoit Barbe, la fille de Minime le charpentier. Elle tient un luth.

«C'est toi qui jouais de cette musique ici, hier et qui chantais?»

«Oui monsieur l'Intendant, et celle-ci, c'est mon amie, qui chantait avec moi», fait-elle en désignant une petite fille à son côté.

«Et qui t'a montré à pincer de cet instrument?»

«Le sieur de Maisonneuve, notre ancien gouverneur, et ce beau luth de Bologne, c'est lui qui me l'a donné.»

«Tu en joues bien», conclut l'intendant. Puis s'adressant à l'autre: «Comment est-ce qu'on te nomme, ma petite?»

«Jeanne Cécile, monsieur.»

«Ton âge?»

«J'ai sept ans, monsieur?»

«Où demeure ton père?»

«Il est mort, monsieur; les Iroquois l'ont tué quand j'avais deux ans. Il s'appelait Lambert Closse.»

«Pauvre enfant!» pense monsieur Talon, en s'éloignant.

\* \* \*

Dans l'après-midi, pendant que le vice-roi, fera festoyer les sauvages au fort, comme il l'a demandé, l'intendant sera l'hôte du sieur Charles Le Moyne, qui l'amènera en l'île Sainte-Hélène, qu'il vient d'acquérir (il y a trois ans) avec l'île Ronde, du sieur de Lauzon, à titre de fief.

Enfin, le soir, Messieurs de Saint-Sulpice donneront un beau dîner en l'honneur de leurs visiteurs distingués.

Voilà une journée bien remplie, et alors même que ce fût dimanche, personne n'a chômé...

Enfin, le lendemain, lundi, sur les huit heures du matin, deux gabarres et une biscayenne, portant chacune un pavillon blanc fleurdelisé, laissent le quai du roi, à Ville-Marie pour Québec.

Et dans le scintillement du grand soleil de mai, qui fait ruisseler l'or de ses rayons sur les vagues, la flottille, s'éloigne, aux acclamations de la foule.

«Vive monsieur le marquis de Tracy !»

«Vive monsieur Talon !»

Vive le Roi !»

...Monseigneur et monsieur l'Intendant sont partis.

LOUIS-RAOUL DE LORIMIER



## *Les derniers lys de France*

---

C'était en septembre 1760. L'armée de Lévis, abattue par de longues campagnes, décimée par la désertion, avait dû, à l'arrivée des renforts ennemis, lever précipitamment le siège de Québec, et se réfugier derrière la pauvre enceinte de Montréal. Trois armées anglaises vinrent l'y cerner par le nord, le sud et l'ouest. Après 150 ans d'un combat sans merci, Albion tenait enfin sa proie.

En de telles circonstances, et les secours promis par la France n'arrivant pas, le gouverneur, M. de Vaudreuil, jugea toute résistance inutile, et entama des pourparlers avec le général Amherst, chef de l'expédition anglaise. Il préférait offrir lui-même au vainqueur les termes d'une capitulation avantageuse, au lieu de compter sur les résultats incertains d'une lutte opiniâtre, qui "n'aurait pû retarder que de deux jours la perte du pays".

Le généralissime anglais, dont les troupes étaient aussi fort harassées, souscrivit à la majorité des articles que lui présenta le parlementaire français, mais refusa d'accorder à la garnison les honneurs de la guerre. De nouvelles et vives instances le trouvèrent inflexible sur ce point.

En apprenant l'humiliation qu'on lui réservait, M. de Lévis s'indigna. Il réunit sans plus tarder les chefs de bataillon sur lesquels il savait pouvoir compter, leur exposa la gravité de la situation, et leur fit part de sa courageuse résolution de tenir jusqu'au bout. Tous approuvèrent résolument son projet. Ils rédigèrent alors conjointement un mémoire, adressé à M. de Vaudreuil, dans lequel ils demandaient l'autorisation de s'enfermer dans l'île Sainte-Hélène, "où ils sauraient bien forcer l'ennemi de leur accorder une capitulation honorable." Levis la porta au château.

Malgré la grande estime dont Vaudreuil honorait le marquis, il ne voulut point se rendre à ses supplications, ni aux instances des officiers. Il promit cependant de réfléchir plus longuement, et de donner au plus tôt une réponse définitive.

Le chevalier sortit très abattu, prévoyant la décision du gouverneur. Dans les rues de la ville assiégée, l'affolement était général. Les réfugiés racontaient les pillages, les incendies, les massacres que les "Rangers" scalpeurs semaient sur leurs pas, et les habitants se lamentaient sur leur sort futur. De telles scènes, où le désespoir se teintait d'égoïsme, désolèrent le noble marquis. Il partit sans délai pour l'île Sainte-Hélène.

Il affectionnait cette perle de verdure, se dressant solitaire au milieu du grand fleuve, qui l'entoure de ses eaux caressantes. Champlain, premier acquéreur du domaine, l'avait payé avec la dot d'Hélène Boullé, sa pieuse épouse. Plus tard, les barons de Longueuil en devinrent les possesseurs, et résidèrent au sud de la propriété, dans une maison de belle apparence, le Manoir entourée de jardins et de magnifiques vergers. Les dépendances comprenaient un pressoir à cidre et, plus au nord, de vastes moulins à farine.

Cet îlot charmant, dont la renommée passa jusqu'à Londres, avait déjà fourni d'héroïques pages à l'histoire canadienne. Ce fut là, que, seul, pendant une partie de chasse, l'intrépide Le Moyne tint tête à une bande de cinquante jeunes Iroquois. Depuis longtemps, les chefs de la perfide nation avaient mis à prix la chevelure de celui qui était la terreur des neuf cantons. Excités par les vieillards, les assaillants hésitaient néanmoins à fondre sur leur unique adversaire : ils connaissaient sa bravoure audacieuse. Tout à coup, le gentilhomme trébucha sur le sol : les barbares purent alors le capturer.

L'aube du 9 septembre 1760, déployée en éventail rose, montait derrière la crête bleue des Laurentides. Le fleuve, grossi par de récents orages, roulait inquiet et grondeur, ses petits flots verdâtres. Sur ses deux rives, à la Longue-Pointe et à Longueuil, les feux des bivouacs anglais perçaient à travers les vapeurs du matin; à l'horizon, dans la direction de Varennes, fumaient encore les incendies allumés par les envahisseurs.

Seule au milieu de ce paysage guerrier, la petite île Sainte-Hélène semble sourire aux pre-petite île Sainte-Hélène sourit aux premiers rayons du jour. La nature sommeille encore, muette et rêveuse dans sa parure d'automne. Sous le portique du Manoir un officier, reconnaissable à son hausse-col de cuivre jaune, se promène précipitamment. Sur sa poitrine brille la croix de Saint-Louis, à ruban couleur de feu, et sa perruque blanche est nouée sur la nuque suivant la mode du temps. La bouche bien droite, un nez fortement aquilin et des yeux très doux indiquent la distinction unie à la fermeté. C'est le marquis de Lévis, dont la calme bravoure et le noble caractère forçaient l'admiration du ministre des colonies, à Londres. Il serre fébrilement un parchemin, qu'il lit tout haut, d'un ton saccadé:

“J’ordonne à M. le chevalier de Lévis... de se conformer à la présente capitulation et de... faire mettre bas les armes... aux troupes”.

S’arrêtant, pour peser l’humiliation qu’on veut lui infliger :

—... de faire mettre bas les armes !... Pour la première fois de ma vie, sans avoir tiré un coup de canon, il faudra me rendre !... Montcalm, Dollard, Vauquelin, laisseriez-vous ainsi sombrer l’honneur ?...

Puis, ressaisissant son âme, qu’il sent déjà frémir sous l’opprobre :

— Cependant, l’ordre est formel... Je dois obéissance à mon chef, et à tous mes soldats, l’exemple de la soumission. Eh bien !... “Avec l’aide de Dieu”, comme dit le blason de mes ancêtres, j’obéirai. Oui, j’obéirai.

Immédiatement, il fait mander tous ses officiers. Il est sept heures. Fidèles au rendez-vous, ils arrivent bientôt par petits groupes.

Voici le brigadier de Bourlamaque, qui, ayant eu dans la dernière campagne, une omoplate brisée, se fit transporter en brancard, pour continuer de donner ses ordres; puis, le colonel de Bougainville, qui, il y a quelques mois à peine, de son poste de

l'île aux Noix, mandait qu'il était prêt à défendre la colonie jusqu'à la dernière extrémité; Montbéliard, commandant de l'artillerie, dont la démarche chancelante rappelle la glorieuse blessure; Pontleroy, ingénieur en chef, "l'incorruptible" et la terreur des amis de Bigot; enfin, Dumas, chef des milices canadiennes; Le Mercier, de la Pause, en un mot l'état-major au complet.

Lévis est aimé de ses subalternes; sa franchise et sa gaieté languedocienne lui gagnaient tous les cœurs, "depuis le tambour jusqu'au colonel." La bonté formait la note dominante de son caractère: le moindre bon office donnait droit à son affection spéciale. Cependant, ce jour-là, l'accueil fut affable comme toujours, mais empreint de tristesse.

"Messieurs, leur dit-il d'une voix émue, hier vous demandiez avec moi à M. de Vaudreuil de vous retirer dans cette île avec les troupes de la colonie, pour y soutenir en votre nom l'honneur des armes du Roi.

"J'ai transmis<sup>6</sup> votre demande, l'appuyant moi-même de mes vives instances. Voici la réponse: "J'ordonne à M. le chevalier de Lévis de faire mettre bas les armes<sup>7</sup> aux troupes."

"Messieurs, l'ordre est formel; nous devons obéir.



"IMMOBILES COMME DES BRONZES EN  
DES LUEURS D'ORAGE, L'ARME DROITE,  
LE CŒUR ÉMU, LES SOLDATS REGARDENT  
S'ENVOLER LES LYS DE FRANCE." p 151.



“Nous déposerons les armes. Mais... quant à livrer les étendards de nos bataillons, jamais ! Résignons-nous à la honte, jamais à l’infamie !

“Ce soir, à la nuit tombante, réunissez ici les troupes. Devant les soldats, face aux vainqueurs, nous détruirons nos drapeaux.”

Le noble chevalier ne put ajouter une parole. Les officiers se retirèrent consternés.

La journée s’écoula riante. Partout, au milieu des feuilles jaunissantes, les verges d’or et les mélilots blancs fleurissaient au bord des sentiers; et, de buisson en buisson, avec un menu gazouillis d’adieu, les fauvettes s’en allaient.

Au déclin du jour, le brave général vint demander au soir un peu de ce baume qu’il réserve aux grandes douleurs. Devant lui, s’étendait Ville-Marie, que voilait déjà la gaze pourpre du couchant. C’était alors une bien petite ville, simplement entourée d’une dérisoire enceinte de pierres brutes, haute de quatre pieds: quel jeu d’enfant pour les batteries anglaises ! A l’extrême droite, sur le château du gouverneur, où, à genoux, Madame de Vaudreuil priaït pour la colonie, le drapeau du Roi de France flottait encore; et, face au fleuve, quatre clochers montraient le ciel en dernière espérance.

Devant ce tableau, évocateur d’un siècle d’histoire, l’âme de Lévis se fixa dans l’extase du

souvenir. Là-bas, au-dessus de la vieille bourgade indienne, maintenant la Ville de Marie, au pied de la croix qui donna au Christ et à la France cet immense pays, des ombres s'inclinent, répondant aux derniers adieux du drapeau blanc fleurdelisé. Ce sont les mânes des ancêtres qui passent : Maisonneuve, qui féconda cette terre bénie de ses sueurs et de ses vertus ; Mlle Mance, ange de miséricorde et de charité ; Dollard, le sauveur de la Nouvelle-France ; puis, toute une phalange de prêtres, de vierges, d'humbles moissonneurs, qui moururent pour leur Dieu et leur roi.

Sur l'aile des goélands, traversant les mers, la pensée de Lévis se reporte sur les hauteurs de Prague, dans les plaines de l'Italie, alors que, jeune officier, il faisait ses premiers pas dans le chemin de la gloire. Viennent ensuite Chouaguen, Carillon, Québec, Sainte-Foye ; autant de noms, autant de victoires. Et tant de lauriers vont se flétrir dans la honte ! . . .

Le firmament semblait partager la tristesse de cette âme brisée : le ciel roulait de gros nuages, et de hautes vagues venaient mourir sur la grève. M. de Lévis reprit le chemin du château, car l'heure de la funèbre cérémonie approchait.

\* \* \*

Bientôt, dans le plus bel ordre, les troupes arrivent au Manoir. Les différents bataillons s'alignent dans la cour, devant un immense brasier, alimenté de branches d'érable. Tous les drapeaux, une quarantaine, furent placés à quelques pas du premier rang. Celui de la Reine, aux armes de France, sur fond bleu fleurdelisé; de Royal-Roussillon, rouge orangé et vert, avec l'inscription "Nec pluribus impar" et la croix blanche semée de lis; de Berry, orné d'un soleil, sur fond bleu fleurdelisé; de Guyenne, à croix blanche sur fond rouge; de la Sarre, à croix blanche sur fond orangé et noir; de Languedoc, avec l'inscription: "Nec pluribus impar" et les armes de sa province d'origine, sur un fond bleu et jaune; de Béarn, à croix blanche sur fond orangé et carmin; des milices canadiennes, à croix blanche sur fond bleu, d'où se détache l'image de la très sainte Vierge tenant l'Enfant Jésus; enfin, tous les drapeaux blancs fleurdelisés des colonels de chaque bataillon.

A cette lugubre fête, la nuit prête son voile de deuil. Partout, règne un silence de tombeau, que seul rompt le crépitement du bûcher. Le marquis de Lévis, en grande tenue, s'avance au front des

troupes. Il monte sur un tertre, à droite des enseignes. Durant quelques minutes, il promène sur ses soldats le regard mélancolique et lent du père de famille aux jours d'épreuve; puis, faisant un effort pour maîtriser son émotion :

“Soldats, dit-il, vous savez que, demain, sans avoir tiré un coup de canon, nous nous rendrons aux Anglais. Avec moi vous étiez prêts à vous sacrifier pour conquérir le respect de nos armes; même à la défaite, vous ne vouliez pas céder. Il ne nous reste que 312 boulets; nous voulions répondre à l'insolence de Amherst par la bouche de nos 12 canons. Le sort en a décidé autrement: il faut nous rendre.

“Soldats, avant l'aurore d'un si triste jour, payons à l'honneur notre dernier tribut. Cette épée, que vous avez vue si souvent briller sur vos têtes; cette épée, qui, depuis les bruyères de Bohême jusqu'aux rives du Saint-Laurent, lutta pour la France et son roi; cette épée, qui, sur les hauteurs de Carillon, vous conduisit à la victoire, qui, comme Durandal,

“... toujours resplendissante,

“... jeta tant de fois l'horreur et l'épouvante

“Parmi les ennemis”

Amherst ne l'ajoutera pas aux trophées de sa facile victoire.”

Lévis brandit une dernière fois sa belle épée à garde d'argent, puis, la saisissant à deux mains, d'un coup sec, il la rompt sur son genou. Les deux morceaux tombent et s'entrechoquent parmi les feuilles mortes: le premier sacrifice est consommé.

La flamme pétille toujours, promenant sur la clairière de sinistres lueurs, étalant sur les croix blanches des drapeaux des taches de sang. Au loin, les sentinelles anglaises se répondent dans la nuit.

“Maintenant, continue le général, reste à offrir un plus dur holocauste, car il touche de plus près à vos cœurs.

“Voyez ces étendards. Avec vos bataillons, ils parcoururent l'Europe, franchirent les mers et flottèrent en cent combats, parmi vos rangs vainqueurs.

“Dites-moi, iront-ils maintenant s'étaler, à votre éternelle honte, dans les sombres musées des bords de la Tamise? Imprimerez-vous au front de vos enfants la flétrissure des lâches?...”

... Non ! Jamais ! jamais ! rugissent deux mille poitrines.

Et l'écho du Canada français répète, au loin: Jamais, jamais !...

“Eh bien ! non, jamais nous ne livrerons nos drapeaux !

“Vous, glorieux étendards de la Sarre et de Royal-Roussillon, qui à Sainte-Foye, entraîniez vos bataillons à la victoire !

“Drapeaux de Languedoc, qu’un de vos plus braves commandants baisait dans l’ivresse du combat; croix blanches, beaux lys, Adieu...”

Le vaillant et noble marquis est vaincu par la douleur; la sueur et les larmes voilent ses yeux. Dans les rangs, courent des sanglots. Le brasier toujours crépite.

Soudain, un ordre bref retentit :

“Salut aux drapeaux qui vont mourir!”

Surgissant de l’ombre rougeâtre, une forêt de fusils se dresse, les tambours battent aux champs: c’est l’adieu suprême aux étendards.

Puis, le silence se rétablit. Pas un bruissement de feuille, pas un souffle; seule et rageuse, la flamme gronde.

Les tambours se taisent. Alors M. de Lévis, suivi des officiers, s’approche, et, ainsi qu’une mère penchée sur le front de son fils mourant, baise les franges de chacun des drapeaux.

L'heure solennelle a sonné. Chaque porte-enseigne s'approche du brasier, et, lentement y dépose l'étendard de son bataillon. Les hampes s'inclinent, et d'un mouvement résigné, les plis s'abattent dans la flamme, qu'ils paraissent d'abord étouffer. Mais, bientôt, une légère fumée court sur l'étoffe soyeuse qui se soulève; le bel azur, le blanc immaculé, toutes les teintes se noircissent; puis, narquoise, la flamme surgit, tord les croix blanches, morcelle les inscriptions, partout dévore les lys de France; ces lys, symbole traditionnel d'une nation vaillante et pure, ces lys qui, depuis Charlemagne,

“brillèrent aux regards de la France guerrière”

ces lys qu'on pouvait détruire aujourd'hui, mais qu'aucune tempête de fer ou de feu ne sut jamais courber et que la honte ne put jamais ternir.

Immobiles comme des bronzes en des lueurs d'orage, l'arme droite, le cœur ému, les soldats regardent s'envoler les lys de France.

La dernière victime succombe, et se tord dans la flamme triomphante. Les mains se crispent aux crosses des fusils. L'émotion monte à la gorge, puissante, tenaillante, impérieuse; une immense

clameur, frémissante de sanglots, monte dans la nuit:

VIVE LE ROI!

\* \* \*

Seules, maintenant, dans la flamme qui expire, confondues parmi les tisons croulants, les hampes brûlent encore; une cendre noirâtre, qui par instant palpite, couvre les débris fumants.

Les lys, LES DERNIERS LYS DE FRANCE, se sont envolés; les étendards sont morts.

Qu'importe!... Leurs restes glorieux reposent sur un sol "qui se souvient". Albion peut de son pied vainqueur en fouler avec mépris les cendres, elle n'éteindra et n'étouffera jamais, dans son irrésistible essor, dans son invincible tenacité et dans sa survivance prodigieuse, la grande, la noble, l'héroïque ÂME ÇFRANAISE!...

FR. RODOLPHE,  
*des Écoles Chrétiennes.*

École Guigues, Ottawa.





## Table des illustrations

---

COMPOSITION DE CHARLES GILL ( <i>Profils de saints</i> ), en regard de la page.....	32
— E.-J. MASSICOTTE ( <i>Le premier abatis</i> ), en regard de la page.....	48
— O.-A. LÉGER ( <i>La grande aventure du sieur de Savoisy</i> ), en regard de la page.....	68
— J.-C. FRANCHÈRE ( <i>La voix des dra- peaux</i> ), en regard de la page.....	78
— JOSEPH SAINT-CHARLES ( <i>Pierre Le Moyne d'Iberville</i> ), en regard de la page.....	88
— J.-B. LAGACÉ ( <i>Une expédition vers le lac Supérieur</i> ), en regard de la page	106
— A.-S. BRODEUR ( <i>Le recensement de Ville-Marie par Talon, en 1667</i> ), en regard de la page.....	128
— GEORGES DELFOSSE ( <i>Les derniers lys de France</i> ), en regard de la page..	144



## *Table des matières*

---

	PAGE
L'ANNONCE DU CONCOURS	
LA RÉDACTION DU <i>Petit Canadien</i> .....	7
LE RAPPORT DU JURY	
ÆGIDIUS FAUTEUX.....	17
PROFILS DE SAINTS	
MLLE ANGÉLINE DEMERS.....	29
LE PREMIER ABATIS	
DAMASE POTVIN.....	45
LA GRANDE AVENTURE DU SIEUR DE SAVOISY	
SYLVA CLAPIN.....	59
LA VOIX DES DRAPEAUX	
VIATEUR FARLY.....	75
PIERRE LE MOYNE D'IBERVILLE	
FR. ÉLIE, DES É. C.....	83

UNE EXPÉDITION VERS LE LAC SUPÉRIEUR	
FR. ROBERT, DES É. C. ....	101
LE RECENSEMENT DE VILLE-MARIE PAR TALON, EN L'ANNÉE 1667	
LOUIS-RAOUL DE LORIMIER.....	119
LES DERNIERS LYS DE FRANCE	
FR. RODOLPHE, DES É. C. ....	139
TABLE DES ILLUSTRATIONS .....	155

Achevé d'imprimer le 28 février mil neuf cent dix-huit

PAR LA

COMPAGNIE D'IMPRIMERIE POPULAIRE (LIMITÉE)

43, RUE SAINT-VINCENT, À MONTRÉAL.



W  
ONTO





